

Le Pouliguen Mag'

N° 32 | HIVER 2022

P. 8

**NOUVEAU LOGO DE LA VILLE :
DONNEZ VOTRE AVIS**

P. 22

**ET SI ON CRÉAIT UNE FORÊT
AU POULIGUEN ?**

P. 46

CULTURE : UNE NOUVELLE OFFRE





Merci à "Les P'tits Grains" pour cette photo repérée sur Instagram.
@les_ptits_grains



Chères Pouliguenaises, chers Pouliguenais,

En 2021, nous avons eu la chance de profiter d'une magnifique arrière-saison : animée, ensoleillée, fréquentée. Notre charmante cité nous a permis de partager, à nouveau, de vrais moments de bonheur. Si la saison a été satisfaisante pour la majeure partie de nos commerçants, ce supplément de soleil était particulièrement le bienvenu. La saison d'hiver, quant à elle, nous a offert de très belles festivités : le lancement de la saison culturelle, le plaisir de s'émerveiller devant les décorations de Noël qui ont illuminé notre ville, la joie de se retrouver en famille, de profiter des déambulations et du marché de Noël associatif et artisanal. Notre équipe municipale, nos services et agents municipaux, nos associations, y ont travaillé sans relâche et ont mobilisé tout leur savoir-faire pour embellir notre commune tout en maintenant sa convivialité et son art de vivre.

Alors, bien sûr, nous ne sommes toujours pas sortis de cette crise sanitaire qui nous oblige à être très vigilants et nous contraint à nous adapter en permanence.

Néanmoins, si Noël nous a rappelé en fin d'année, l'importance de la fraternité et de la tolérance, socles de nos liens sociaux, l'année 2022 est pleine de défis qu'il va nous falloir relever ensemble : médiathèque, pôle petite enfance, logements, érosion du trait de côte, projet de territoire, plan alimentaire territorial... Crise ou pas crise, en 18 mois de mandature, c'est ce cap que nous avons pris et c'est ce cap que nous porterons avec vous, sans jamais céder à la morosité ou aux difficultés.

Tout en ayant à cœur de préserver la santé de toutes et de tous, continuons ensemble à créer, innover, avancer, afin de maintenir la qualité de vie qui est la marque de notre commune et qui signe l'attachement que nous partageons pour Le Pouliguen.

Très belle et heureuse année 2022 à toutes et à tous, et assurément, une excellente santé.

Très chaleureusement,

Norbert Samama
Maire du Pouliguen

Directeur de publication : Norbert Samama • **Co-directrice de publication** : Érika Étienne • **Rédactrice en chef** : Vanessa Plumas • **Rédaction** : Norbert Samama (p. 3) - Élus (p. 34-35) - Ville du Pouliguen, service communication • **Iconographie** : Ville du Pouliguen (sauf mentions particulières) - Visuel de dernière de couverture (vœux) : Yohan Gaborit • **Mise en page** : Laurence Magré (agenda) - Vanessa Plumas (magazine) • **Impression** : Adunat Communication • **Distribution** : Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales • Des exemplaires sont disponibles en mairie, au Bureau d'information touristique du Pouliguen et chez les commerçants volontaires • N°32 • **Tirage** : 7 000 exemplaires • **Réclamations** : communication@mairie-lepouliguen.fr • **Dépôt légal** : Janvier 2022.

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



ABONNEZ-VOUS ▶ Le magazine municipal paraît tous les 4 mois (janvier, avril, juillet, octobre) • La version numérique est disponible sur www.lepouliguen.fr • La version papier est distribuée dans les boîtes aux lettres des Pouliguenais • Si vous habitez hors commune, n'hésitez pas à vous abonner en envoyant vos timbres à la mairie par voie postale • Pour un abonnement d'un an par exemple, envoyez 4 x 4 timbres verts (20 g) • **Adresse** : Hôtel de Ville - Service communication - 17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen (pensez à mentionner votre nom, ainsi que l'adresse à laquelle vous voulez recevoir le magazine).

RESTEZ CONNECTÉ ▶ Pour recevoir l'actualité municipale sur votre boîte mail sous forme de "flashes infos", envoyez votre adresse de messagerie à infos@mairie-lepouliguen.fr.



BILAN 2021 - PROJETS 2022

TABLEAU DE BORD

ENGAGEMENTS PRIS EN 2021 ET À POURSUIVRE



Label Pavillon Bleu



Convention avec La Ligue contre le Cancer



Défi littoral et Maritime



Charte Zéro Déchet Plastique



Charte en faveur de l'artisanat*

ÉQUIPEMENTS & PATRIMOINE



✓ RÉALISÉ EN 2021

- Lancement du concours d'architectes pour la réalisation d'une médiathèque et la rénovation énergétique de l'école Paul Lesage.
- Évolution de la micro-crèche et du multi-accueil vers une crèche de 36 places.
- Consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'école Victor Hugo.
- Réalisation des travaux de réhabilitation de l'église avec notamment la reprise complète du clocher.

⇒ PROJETS 2022

- Désignation de tous les architectes des projets en cours et réalisation des études de conception.
- Achèvement des travaux de réhabilitation de l'église.

FINANCES

✓ RÉALISÉ EN 2021

⇒ POURSUITE EN 2022

Respect des engagements :

- Aucune augmentation des impôts communaux.
- Nouveaux outils de gestion.
- Recherche de financements optimisée :

Validation de deux Contrats Loire-Atlantique Nature (CLAN).

Aides de la Région et du Département.

Lauréat "France Vue sur Mer" (lancé par l'État) pour améliorer la continuité et l'accessibilité du sentier littoral.

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Cœur de Bourg" (lancé par le Département).

Lauréat des appels à manifestation d'intérêt "Merisier" et "Sequoia" (lancés par l'État) pour l'amélioration énergétique des bâtiments publics.

LOGEMENT

✓ RÉALISÉ EN 2021

- Consultation d'architectes pour le projet de logements situé avenue Porte Joie.
- Consultation d'architectes pour le projet de logements à destination des personnes âgées autonomes et des personnes en situation de handicap.
- Étude d'un projet de logements à destination des jeunes et familles, et d'un projet de logements à destination des saisonniers en centre-ville.
- Étude de requalification du boulevard de l'Atlantique pour la création de logements.

⇒ PROJETS 2022

- Désignation des architectes et réalisation des études de conception.
- Présentation des opérations et du bail réel solidaire au public.
- Potentiellement, lancement de la commercialisation de logements en bail réel solidaire.



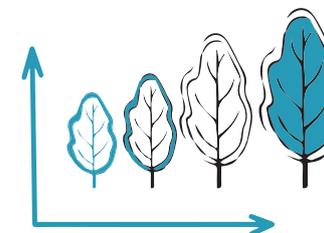
CADRE DE VIE

✓ RÉALISÉ EN 2021

- Nouvelle politique de fleurissement.
- Charte du mobilier urbain.
- Lancement du projet d'une mini-forêt sur la plaine de Cramphore.

⇒ PROJETS 2022

- Plantation des 3000 arbres sur la plaine de Cramphore en mars.
- Plantation d'arbres sur le site Natura 2000 du rond-point de la gare.
- Élaboration du schéma cyclable et premières actions « vélos ».
- Présentation des orientations de la commission extra-municipale pour le site des Korrigans.





BILAN 2021 - PROJETS 2022

TABLEAU DE BORD

CITOYENNETÉ

Plus de 15 réunions publiques depuis le début du mandat.

Présentation d'un projet de territoire communal.

Création du Comité des Sages, de deux commissions extra-municipales, de la commission "Site patrimonial remarquable".

VOTRE AGENDA

Jeudi 10 février, 20h, gymnase du collège Jules Verne
Réunion publique sur la micro-forêt

Vendredi 11 février, 18h30, salle Bimont
Réunion publique sur le projet d'aménagement de la plage du Nau

Vendredi 25 février, 18h30, salle des fêtes : Réunion publique sur le projet de territoire et ses évolutions

Samedi 5 mars, 11h, cinéma Pax
Réunion publique sur le projet de médiathèque

CULTURE, ANIMATIONS



✓ RÉALISÉ EN 2021

- Lancement du projet de médiathèque et investissement dans une Micro-Folie.
- Politique d'animation tant en saison que hors saison.
- Déambulations et spectacles pour les familles pendant les vacances (comme pour les fêtes de Noël avec des animations tous les jours).
- Marché de Noël associatif et artisanal.
- Marché nocturne en saison.

⇒ PROJETS 2022

- Ouverture de la Micro-Folie.
- Lancement de la saison culturelle.
- Présentation des orientations de la commission extra-municipale pour le centre culturel.

ÉCONOMIE

✓ RÉALISÉ EN 2021

- Présentation d'un projet de pôle et de pépinières d'entreprises à CAP Atlantique par la Ville du Pouliguen et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).
- Locaux d'activités de la gare du Pouliguen attribués à une jeune entreprise permettant l'arrivée, entre autres, d'espaces de co-working dans la commune (ouverture programmée au premier trimestre 2022).



⇒ PROJET 2022

- Lancement du pôle d'entreprises et de pépinières d'entreprises (sous réserve de l'accord de CAP Atlantique).

TRAVAUX



✓ RÉALISÉ EN 2021

- Mise en place d'une stratégie de voirie.
- Rénovation complète de l'éclairage plage du Nau.
- Rénovation de plusieurs voies et réseaux, dont celui de l'avenue de l'Océan.

⇒ PROJETS 2022

- Élaboration du plan lumière.
- Mise en place du règlement de voirie.
- Aménagement paysager plage du Nau.
- Rénovation de plusieurs voies et poursuite des travaux réseaux avenue de l'Océan.

SPORT



✓ RÉALISÉ EN 2021

- Réalisation d'un terrain de basket 3x3 dans le bois.
- Lancement de la rénovation des terrains de sport de la plaine de Cramphore.
- Obtention du label "Terre de Jeux 2024".
- Obtention du label "Ville sportive" (3 flammes).

⇒ PROJETS 2022

- Livraison des terrains de sport de la plaine de Cramphore.
- Obtention du label "Terre d'accueil 2024".

Pour votre quotidien

- Plan propreté.
- Application numérique de la Ville du Pouliguen, avec possibilité de signalement par mobile.
- Mutuelles dites communales (Plus d'infos : voir page 35).
- Reprise en gestion communale des cimetières.

SÉCURITÉ



✓ RÉALISÉ EN 2021

- Nouvelle police municipale et politique de sécurité.

⇒ PROJET 2022

- Présentation d'un projet de sécurité du territoire communal.

RESSOURCES HUMAINES



✓ RÉALISÉ EN 2021

- Nouvelle politique de management.
- Mise en place des lignes directrices de gestion.
- Réforme des 1607 heures.

⇒ PROJET 2022

- Politique active des Ressources Humaines (mobilités, etc.).

VERS UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE POULIGUEN

La municipalité a lancé en 2021 un nouveau chantier essentiel à la cohérence de sa communication : la création d'un nouveau logo et d'une charte graphique. Objectifs : valoriser la station balnéaire, être plus visible et lisible. Une fois déterminée, cette nouvelle image sera progressivement déclinée sur les différents supports administratifs de la Ville (papier à entête, enveloppes, cartons d'invitation...), mais aussi sur les véhicules, les tenues du personnel municipal, les oriflammes, les brochures ou encore les panneaux d'information.

3 QUESTIONS À...

ÉRIKA ÉTIENNE
Adjointe à l'Attractivité
et à la communication



POURQUOI UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE POULIGUEN ?

Le blason du Pouliguen a été dessiné par l'historien local Marcel Baudry au début des années 50. Conçu à cette époque, il ne semble pas ancré dans l'Histoire de la commune, comme peuvent l'être les blasons du Croisic ou de Guérande. Le logo avec le soleil et la mouette a été réalisé en 2001. Il a donc déjà plus de 20 ans et nécessite un rafraîchissement. Nous souhaitons la même longévité à notre futur logo !

Il est rare qu'une collectivité fasse cohabiter un blason et un logo. Au fil des années, certains services municipaux avaient par ailleurs créé leurs propres logos. Cette multiplication entraîne une confusion et affaiblit l'image de la commune. Nous envisageons notre nouvelle identité visuelle comme une véritable marque de territoire. C'est une étape forte pour le développement de notre attractivité.

QUELLE EST VOTRE DÉMARCHE ?

Le maire et l'équipe municipale ont souhaité qu'une réflexion collective soit menée sur le sujet.

Nous avons donc commencé par lancer un appel à candidatures interne à la mairie dans le but de constituer un groupe de travail.

5 élus, dont le maire, et 9 agents représentant plusieurs services (secrétariat, bureau d'études, espaces verts...) ont participé. Le fruit de cette concertation a permis de rédiger notre cahier des charges. Suite à un appel d'offres, nous avons sélectionné l'agence nazairienne "Second Regard", une entreprise à taille humaine, solide et innovante.

Deux propositions ont été retenues par le groupe interne et **elles sont aujourd'hui soumises à l'appréciation du public.**

ET APRÈS ?

Le remplacement des supports sera progressif. Les différents stocks seront écoulés avant d'être renouvelés. Autrement dit, on ne jettera pas le papier à entête existant avec les anciens logos ! Cette méthode nous permettra de lisser les coûts sur plusieurs années.

Au-delà de l'usage prévu pour la collectivité, une boîte à outils (ou carnet d'inspiration) sera mise à la disposition des acteurs locaux (commerçants, associations...), afin qu'ils puissent utiliser cette nouvelle image dans leur communication.

POUR DONNER VOTRE AVIS, C'EST SIMPLE !

Cochez votre proposition préférée,
découpez cette page puis retournez-la :

★
Donnez
votre
avis !

SOIT EN LA DÉPOSANT

- à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque

SOIT EN L'ENVOYANT

- par mail à infos@mairie-lepouliguen.fr

AVANT LE LUNDI 21 FÉVRIER 2022

Copies non autorisées.

VILLE DU
POULIGUEN

VILLE DU
POULIGUEN

VILLE DU
POULIGUEN

POULIGUEN

Le commentaire des créateurs : « Dans cette proposition, le rapport de la ville à l'océan est affirmé. On peut y voir l'exclamation, l'ouverture d'esprit, la rondeur, une longue-vue, l'horizon, le cap, ou encore l'objectif ».

JE VOTE POUR
CETTE PROPOSITION

VILLE DU
Pouliguen

VILLE DU
Pouliguen

VILLE DU
Pouliguen

Le commentaire des créateurs : « Le feu qui balise l'entrée du port est l'élément maritime le plus emblématique du Pouliguen. Sa silhouette est unique. C'est un point de repère caractérisant la station balnéaire ».

JE VOTE POUR
CETTE PROPOSITION

© Agence Second Regard

À noter : ce sondage est également en ligne sur les pages Facebook et Instagram @villelepouliguen, ainsi que sur l'application mobile de la Ville et sur le site www.lepouliguen.fr.

ILS FONT RAYONNER LE POULIGUEN



ANNE-LAURE COBRAL DE DIEULEVEULT

Anne-Laure Cobral de Dieuleveult est adjointe à la mairie, étudiante, mère de deux enfants et membre du bureau de l'EMBC basket-ball. Le 14 novembre dernier, elle a reçu le prix "Premier Tir" décerné dans le cadre des trophées "Femmes sur tous les terrains" par la Fédération française de basket-ball (FFBB). La cérémonie a eu lieu à Villeneuve-d'Ascq, à l'occasion du match de basket France-Lituanie. Elle a également été félicitée par la ligue de basket des Pays de la Loire (photo).

Cette distinction récompense les actions démontrant que le basket est un sport complet (confiance en soi, management, travail en équipe) et un levier pour entreprendre, innover et s'épanouir en tant que femme.



ANDRÉ BOURLON

André Bourlon a été cameraman et photographe durant sa carrière militaire de 1951 à 1970. Aujourd'hui encore, il continue d'immortaliser les cérémonies patriotiques locales.

Déjà titulaire de nombreuses médailles, dont la Médaille militaire et l'Ordre national du mérite "Officier", André Bourlon a dernièrement reçu la médaille d'argent de l'encouragement et du dévouement, remis par l'association SED (pour la Solidarité, l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat).



JEAN-CHRISTIAN BOURCART

Exposé dans les plus grands musées et festivals internationaux, le photographe Jean-Christian Bourcart était au Pouliguen en février 2020, pour une résidence artistique au sein de la galerie Hasy.

Il y a créé une série intitulée "Au bord du réel" mêlant archives et images générées par un logiciel. Résultat : des fantasmagories parsemées de formes étranges et polymorphes.

Ce travail exceptionnel a été exposé cet été aux Rencontres de la photographie d'Arles, reconnu comme étant le plus grand festival photo au monde. En plein cœur du mois d'août, le journal *Libération* a également publié la série, tout en mentionnant Le Pouliguen.



MAXIME LARUELLE

La boulangerie Airaud, située rue du Bois, compte dans ses rangs des boulangers et des pâtisseries de talent. L'un d'entre eux, Maxime Laruelle, s'est récemment distingué en remportant deux prix départementaux lors du concours de la Saint-Michel : le second prix pour l'éclair au chocolat et le troisième prix pour la tarte au citron meringuée. 33 pâtisseries étaient en lice.

Le trophée est initié par la Fédération des Artisans Boulangers Pâtisseries de Loire-Atlantique.

Vos élus sur le territoire de Cap Atlantique



Colloque sur la montée des eaux

En octobre dernier, les associations "1759 ABC" et "Patrimoine en Presqu'île" organisaient une rencontre sur le thème "La mer monte en Presqu'île, et alors ?".



Devant 200 personnes, et aux côtés de Nicolas Criaud, président de Cap Atlantique, le maire, Norbert Samama, est intervenu au titre de sa vice-présidence à la transition écologique de Cap Atlantique. À l'échelle de l'agglomération, le maire du Pouliguen est notamment chargé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et des stratégies foncières et littorales.



Relance et transition écologique
Le 22 octobre, les maires de Cap Atlantique ont signé avec l'État, un contrat déterminant la stratégie permettant la relance de l'activité.



Des objectifs concrets, contribuant à la transformation écologique, sociale et économique, ont ainsi été fixés. Jaqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, était présente sur le territoire pour souligner la qualité de cet engagement.



Conférence intercommunale

Le 11 octobre, 200 élus du territoire ainsi que les partenaires institutionnels, économiques, environnementaux et associatifs de la communauté d'agglomération, ont pu découvrir les ambitions de Cap Atlantique, présentées dans le projet de territoire.

COMMERCES : LA SAISON 2022 SE PRÉPARE DÈS MAINTENANT

Lors d'une réunion de bilan organisée avec les commerçants, les élus présentaient les résultats d'un sondage portant sur la saison 2021. La municipalité s'adapte et pour 2022, plusieurs pistes d'amélioration sont d'ores et déjà envisagées.

Bilan 2021*

77.7 % des commerçants ont estimé la saison bonne, très bonne, et même excellente

Pour 73.3 %, l'affluence a été suffisante pour générer une bonne dynamique commerciale dans la commune, et ce malgré la situation sanitaire (port du masque, pass sanitaire...).

Pour 75.5 %, le chiffre d'affaires global a été stable ou en augmentation.
75.6 % se disent confiants quant à l'avenir de leur commerce

*Sondage envoyé à 90 commerçants du Pouliguen - Taux de participation : 50%.

Projets 2022

Le maire, Norbert Samama, a évoqué plusieurs dossiers sur lesquels la Ville travaillait actuellement : « En partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, nous cherchons à repositionner l'Office de tourisme du Pouliguen en centre-ville. Notre demande auprès du Département pour l'implantation d'un panneau touristique sur la route bleue est en bonne voie. Nous souhaitons installer des panneaux d'information numériques et avons notamment acté la révision du Règlement local de publicité en ce sens » (plus d'infos : voir p. 14).

De nombreux autres points ont été notés :

- le ralentissement de la vitesse sur le quai Sandeau ;
- l'adaptation des panneaux de signalisation ;
- un nettoyage des rues et notamment du quai avant la saison ;
- la mise en place d'un plan lumière ;
- le programme de voirie ;
- la gestion des déchets et la mise en place d'une campagne de sensibilisation ;
- le manque de logements saisonniers ;
- l'encadrement des AirBnB ;
- le réaménagement de l'espace public avec notamment la mise en place de nouveaux racks à vélos.



Nathalie BODELLE
Déléguée Action Cœur de Ville et Commerce

Nous nous sommes et continuerons à nous adapter aux conditions sanitaires en vigueur. L'extension des terrasses, accordée dans le cadre de la crise sanitaire, et leur encadrement n'a pas fait l'unanimité auprès des commerçants : 44.4 % ont émis un avis positif, 6.7 % un avis négatif, et 48.9 % ne se sont pas prononcés.

Face aux avis divergents concernant la fin ou la poursuite des extensions COVID gratuites, un retour à une occupation normale de l'espace public, antérieure à la crise, a été confirmé.



AGIR EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT



*De gauche à droite : Maxime Laruelle (boulangerie Airaud) ; Alexandre Thiebaud, vice-président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie en charge des saisonniers (Café Jules) ; Philippe Bély, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat ; Norbert Samama, maire du Pouliguen ; Cyrille Allanic, maître-artisan (fleuriste Serge Bellavary).

Début novembre, le maire, Norbert Samama, et Philippe Bély, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), ont scellé leur partenariat en apposant, place des Halles, une plaque "Commune engagée en faveur de l'économie de proximité et de l'artisanat". Pour l'occasion, ils étaient entourés d'artisans et commerçants pouliguenais*.

La Ville s'est notamment engagée à :

- faciliter l'implantation d'activités de proximité, l'accès au foncier et aux locaux de production, ou encore le développement d'activités artisanales notamment lors d'aménagements urbains ;
- favoriser le renouvellement en encourageant la reprise d'entreprises ;
- relayer les campagnes de communication de la CMA, notamment celle du label "Ici, on aime l'artisanat".

Douée d'une expertise de terrain concernant le secteur artisanal, la Chambre de métiers et de l'artisanat devient un partenaire ressource privilégié pour la Ville. Elle dispose d'une offre de services pour accompagner les entreprises artisanales.

« Les artisans sont des acteurs incontournables de l'économie de proximité et de l'économie durable, indissociables de l'avenir des territoires, indispensables à leur attractivité et à leur développement, pourvoyeurs d'emplois non délocalisables et de lien social. Porteurs au quotidien des valeurs d'humanité et d'excellence, ils méritent une place au sein de l'action des collectivités locales », ont indiqué Philippe Bély et Norbert Samama.



WOODSTOCK EN GARE : LE PROJET AVANCE

Création d'une recyclerie, d'une boutique d'articles d'artisanat, d'un espace de co-working, d'un comptoir café-snacking, mais aussi gestion des consignes... le projet "Woodstock en gare" est en passe de se concrétiser et de transformer la gare du Pouliguen en une place vivante, accueillant habitants et voyageurs. Les travaux sont en cours et les portes de ce nouveau lieu de rendez-vous, à l'amplitude horaire importante, devraient ouvrir au printemps.

LES ÉCHOS DU CONSEIL



© Bernard Wensel

MOBILIER URBAIN : VERS UNE HARMONISATION

Dans sa volonté de créer un paysage urbain à l'identité affirmée et harmonieuse, la municipalité a élaboré et voté une charte du mobilier urbain. « *Il en va de la cohérence globale de la ville, car rien n'est pire que des revêtements de sol discontinus ou des candélabres disparates* », indique Cyrille Caron, conseiller municipal missionné à l'Architecture.

Outil fixant la ligne de conduite à tenir lors des prochains aménagements, cette charte a pour objectifs d'alléger l'entretien du mobilier, de privilégier des matériaux robustes choisis pour leurs qualités environnementales, de remettre aux normes les équipements devenus vétustes et de les recycler. « *Afin d'encourager les circulations douces et de créer des points de pause tous les 300 mètres, du mobilier sera repositionné dans des secteurs où il n'y en a pas actuellement* », conclut Cyrille Caron.

Le saviez-vous ? Sur 63 voies au Pouliguen, le nombre d'émergences de mobilier urbain est estimé à 3500.



CIMETIÈRES : REPRISE EN GESTION COMMUNALE

Horaires d'ouverture des cimetières :

- 8h15-19h, du 1^{er} jour de l'application de l'heure d'été au 1^{er} novembre ;
- 8h30-17h, du 2 novembre à la fin de l'application de l'heure d'hiver.

Un agent municipal sera désormais responsable des cimetières Lamartine et Codan, ainsi que des opérations funéraires.

En lien avec le service État-Civil, il assurera l'entretien des lieux, le renseignement des visiteurs, une partie des opérations d'exhumation et sera l'interlocuteur des entreprises de pompes funèbres. Pour le maire, Norbert Samama, il s'agit « *d'assurer la salubrité publique et l'entretien de nos cimetières, mais aussi d'apporter un meilleur service tant dans l'accueil que dans l'accompagnement. Tout doit concourir à retrouver une plus grande satisfaction des usagers dans des moments toujours difficiles* ».

ASSOUPLISSEMENT DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Meilleure diffusion des campagnes d'information, implantation de panneaux numériques... les besoins en communication sont exprimés par de nombreux acteurs de la commune : collectivité, associations, mais aussi entreprises. « *Il s'agit de prendre en compte ces demandes ainsi que la nécessaire animation du centre-ville* » a indiqué en Conseil Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme et au Patrimoine. S'inscrire dans une dynamique de Smart City (ville connectée), envisager l'emploi de dispositifs publicitaires innovants sont également des objectifs qui ont motivé la municipalité à amender son Règlement local de publicité (RLP). Dans cette perspective, une concertation sera menée en 2022 avec notamment l'organisation d'une réunion publique spécialement dédiée à ce sujet.

2 NOUVELLES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES EN PLACE

Au printemps dernier, un appel à candidatures était lancé dans ce magazine en vue de créer deux commissions extra-municipales : l'une dédiée au projet de Centre culturel ; l'autre au site des Korrigans. Ces deux instances consultatives sont aujourd'hui actées.

COMPOSITIONS

Chaque commission est composée de :

- 12 membres titulaires, dont 3 élus de la majorité et 9 membres de la société civile ;
- 8 membres suppléants, dont 3 élus de la majorité et 5 membres de la société civile.

LA COMMISSION "CENTRE CULTUREL"

Elle a pour objet d'enrichir la réflexion municipale sur la création d'un centre susceptible d'accueillir une programmation culturelle à l'année au sein d'un espace dédié aux spectacles des arts vivants. Par délégation du maire, elle est présidée par Patrick Guéguen, adjoint à la Vie culturelle et artistique.

LA COMMISSION "SITE DES KORRIGANS"

Elle a pour objet d'enrichir la réflexion municipale sur le devenir du site des Korrigans. La principale orientation est de restituer ce site aux Pouliguennais en étudiant différents axes de développement autour de la création :

- d'une Maison de la Mer et des Océans ;
- d'une résidence d'artistes et d'écrivains ;
- d'une Maison du bien-être en lien avec l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) ;
- de logements intergénérationnels ;
- d'un parc ouvert au public.

Par délégation du maire, elle est présidée par Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme, au Logement et au Patrimoine.

Le projet de territoire se partage

Nouvelle présentation du projet de territoire communal :
vendredi 25 février,
18h30, salle des fêtes



En juin, le projet de territoire communal a été détaillé à tous les agents municipaux au cours de deux réunions.



Cet été, deux réunions des résidents secondaires ont été organisées (contre une seule auparavant). Elles ont permis de présenter le projet de territoire.



Fin novembre, les élus réunissaient les résidents principaux pour discuter du projet de territoire communal.

LE DES Conseil municipal JEUNES 2021-2023

Ils sont 12 volontaires et représentent la jeunesse pouliguennaise. Les nouveaux membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont été nommés cet automne pour un mandat de 2 ans. Tous sont scolarisés au Pouliguen, du CM2 à la 5^e. En plus de leurs réunions thématiques, ils participeront à 3 séances plénières par an, présidées par le maire ou son représentant, et organisées en salle du Conseil municipal. Espace de réflexion et de discussion, mais aussi de rencontres avec le maire et les élus, le CMJ offre l'opportunité d'apprendre le fonctionnement d'une commune, d'exprimer ses idées et de proposer des projets.



Arthur Berger



Maimouna Bop



Mathilde Chatelier



Mano Flageul



Mathieu Garguet Jenny



Evan Le Brun



Olivia Lechallard



Clémentine Mariamal



Eva Monoir



Alexis Morand



Nathan Pierre



Flavio Sahagun Mencias

Cette année, les thèmes de l'engagement et de la connaissance de l'environnement sont au programme des modules de citoyenneté proposés au CMJ. C'est ainsi qu'à l'automne dernier, les adolescents ont pu rencontrer les bénévoles de la SNSM, et qu'ils visiteront prochainement l'Hôtel de Ville. Cérémonies patriotiques, Téléthon, journée de ramassage des déchets, ou encore matinée douce sans voiture sur la Grande Côte... ils participeront, tout au long de leur mandat, à de nombreux évènements organisés par la Ville.

Pour la première tribune du CMJ 2021-2023, la rédaction du magazine municipal est allée à la rencontre des conseillers jeunes afin de recueillir leurs motivations. **Extraits.**

Paroles DE CONSEILLERS JEUNES

« Le Pouliguen est une commune à taille humaine, ni trop grande, ni trop petite. Tout le monde se connaît et il y a plein d'animations. J'ai envie de participer aussi ».

« J'aime partager des idées et aller à des réunions pour réaliser des projets ».

« Il faut dire aux jeunes qu'ils ne doivent pas hésiter à nous soumettre leurs projets pour que l'on puisse en parler en réunion ! ».

« Le Pouliguen est une très belle ville. J'aimerais l'améliorer encore plus. J'aimerais par exemple planter encore plus d'arbres ou créer un nouvel évènement ».

« Je suis timide et je souhaite travailler mon expression orale ».

Contactez le Conseil municipal des jeunes (CMJ) par mail : cmj@mairie-lepouliguen.fr

BB



Fabienne
LE HÉNO
Première adjointe en charge du Cadre de vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté

Pour ce nouveau mandat, le nombre de conseillers jeunes est fixé à 12, comme pour le comité consultatif des Sages et les commissions extra-municipales, pour deux ans. Si les CM2 sont toujours élus par leurs pairs, la désignation des conseillers collégiens s'effectue désormais sur la

base d'un dossier de candidature. Chaque conseiller a été invité à signer une charte dans laquelle il s'est notamment engagé à s'informer des besoins des adolescents de la commune, à s'investir en proposant des actions, des projets ou encore en exprimant ses opinions, mais aussi à participer aux cérémonies patriotiques.

De son côté, la Ville s'est évidemment engagée à prendre en compte l'avis des conseillers en herbe, mais également à mettre en place des actions d'initiation à la citoyenneté, et à faire découvrir le fonctionnement d'une mairie et de ses différents services.

Nous avons d'ores et déjà organisé un après-midi d'intégration avec les jeunes afin qu'ils apprennent à se connaître avant de travailler ensemble.

TRAVAUX

PROGRAMME DE VOIRIE EN ROUTE

À partir du diagnostic réalisé par l'entreprise Hercynia, la municipalité a pu définir le plan voirie de la commune. Pierre-André Larivière, délégué aux Travaux, à la Voirie, aux Équipements et au numérique, indique : « *Le travail préalable, méthodique et rationnel, nous a permis de définir et planifier notre programme pluriannuel d'entretien, en toute objectivité* ».

La mise en œuvre a débuté à l'automne dernier avec un travail sur la reprise des couches de roulement :



- rue Gralpois ;
- boulevard de la Libération ;
- avenue de la Minoterie ;
- avenue Moreau ;
- allées des Sarcelles et des Pervenches ;
- impasse de Cornen ;
- allée du Cléin ;
- boulevard de Gaulle ;
- quai du Commandant L'Herminier ;
- rue de la Gare...

Guillaume Buchanek, directeur des Services techniques et Développement urbain, souligne : « *Le service Voirie municipal, particulièrement compétent, est en capacité de préparer l'ensemble des chantiers, ce qui permet ensuite d'optimiser l'intervention de l'entreprise Eiffage, missionnée par la Ville pour les enrobés* ».

L'image

ÉGLISE : CHANTIER DANS LES TEMPS

En octobre dernier, une nouvelle phase de restauration de l'église Saint-Nicolas a débuté. Pour des raisons de sécurité, l'édifice a dû être fermé au public. Une réouverture a pu être programmée avant Noël, comme annoncé. Le chantier a repris en janvier pour s'achever en avril 2022.

90% de cette seconde tranche sont consacrés à la consolidation du clocher. Bâti 30 ans après la construction de l'édifice, il s'est légèrement enfoncé au fil des ans fragilisant la structure générale. Les travaux intérieurs d'électricité sont quant à eux terminés.

Pour faire un don et bénéficier d'une réduction d'impôts :

- Envoyez un chèque à l'association "Église Saint-Nicolas Patrimoine Cœur de Ville" - 17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen
- Envoyez un chèque à la Fondation du Patrimoine - 110, rue de Frémur - 49000 Angers
- Effectuez un paiement en ligne sur le site www.fondation-patrimoine.org (rubrique "Église Le Pouliguen")



ÉCOLE PAUL LESAGE : VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Après l'école Victor Hugo, c'est au tour de l'école Paul Lesage de bénéficier d'un soutien permettant la transition écologique de son bâtiment. La Ville du Pouliguen a en effet été désignée lauréate de l'appel à projets "Merisier" lancé dans le cadre du

programme d'action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTÉE). Porté par l'État, ce programme s'inscrit dans le plan de relance économique, dont l'un des trois piliers est la transition écologique.

Pour Paul Lesage, la Ville va ainsi pouvoir bénéficier d'un financement pour les nécessaires études préalables, ainsi que pour la maîtrise d'œuvre. Elle va également pouvoir s'appuyer sur des outils de gestion performants. Il est à noter que le décret tertiaire, paru dans la loi de Transition énergétique, impose une réduction de 40% des consommations énergétiques des bâtiments publics en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050.

PLAGE DU NAU : NOUVEL ÉCLAIRAGE

Les 16 luminaires de la promenade de la plage du Nau étaient en très mauvais état et non conformes aux normes en vigueur. Au-delà de leur caractère inesthétique, les sphères consumaient trop et éclairaient peu.

La municipalité a donc missionné le Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) afin de les remplacer. 16 bornes à LED ont ainsi été positionnées. Leur éclairage mieux orienté est plus efficace, sans que cette lumière ne dépasse le premier étage des immeubles.

Après une période de travaux lourds à l'automne dernier, comprenant la création de tranchées et le retrait de la végétation, les finitions ont été réalisées en tout début d'année pour une mise en lumière mi-janvier. En 2022, un nouvel aménagement paysager sera mis en œuvre.

En 2023, la dernière phase sera entamée avec :

- la mise en place d'un nouveau mobilier urbain adapté à la station balnéaire (dont parcs à vélos) ;
- la gestion des circulations (piétons et cycles, mobilier pour contraindre à descendre de vélos...).



Ce projet a fait l'objet d'une présentation aux riverains, puis d'une réunion publique, ouverte à tous.

*Un nouveau rendez-vous permettant de vous présenter le nouvel aménagement vous est proposé : **le vendredi 11 février, à 18h30, à la salle Bimont.***

LE CLUB DE BRIDGE AUX KORRIGANS

Le club de bridge a pris ses quartiers dans l'un des locaux du site des Korrigans. Pour permettre ce déménagement, le rez-de-chaussée du bâtiment Thalassa a été préalablement rénové. Peinture, plomberie, électricité, volets, éclairage extérieur... tout a été réaménagé et mis aux normes par les agents municipaux. Une convention temporaire d'occupation des lieux de 3 ans a été signée entre le club et la Ville.

« Rien ne sera décidé pour les Korrigans durant cette période », a indiqué le maire, Norbert Samama.

Pour mémoire, le club de bridge occupait précédemment la salle municipale attenante au multi-accueil "Les Bigorneaux" que la municipalité a souhaité restituer aux enfants, dans le cadre du projet de future crèche.



1 MINOTERIE

Niché au cœur des marais salants, ce site est aujourd'hui occupé par la déchetterie et par une zone de stockage de matériaux. Le projet vise à redonner à cet espace exceptionnel ses fonctions environnementales.

Avec le soutien du Département dans le cadre du Contrat Loire-Atlantique Nature (CLAN).

2 CRAMPHORE – LES KORRIGANS

Entre le boulevard de l'Atlantique, l'avenue du Golf et l'avenue de l'Océan, cet espace naturel se prolonge jusqu'à l'océan. Pour le préserver, la Ville prévoit un plan de gestion, des acquisitions foncières et l'effacement des anciens tennis.

Avec le soutien du Département dans le cadre du Contrat Loire-Atlantique Nature (CLAN).

À noter : le devenir du site, à long terme, est discuté en commission extra-municipale (voir p. 15).

3 DUNE DE CODAN

Ancien terrain de golf des années 80, la Dune de Codan est située au nord-ouest de la commune. Son écosystème est fragilisé par les piétinements, déchets et autres déjections canines. Il s'agit là de délimiter des sentiers et de créer des zones protégées (exclos) à forte valeur patrimoniale. Restauration des aménagements, installation de panneaux d'information, et entretien des boisements sont entre autres au programme.

Ce projet est mené par le Département, en lien avec la Ville. Le Département est propriétaire des lieux ; il gère 40 espaces naturels en Loire-Atlantique.

4 PLAINE DE JEUX DE CRAMPHORE

Derrière le collège Jules Verne, la plaine de jeux de Cramphore comprend des terrains de basket et de handball, ainsi qu'une grande partie désaffectée, soit 1300 m² à renaturer. Ici, en plus de la rénovation des terrains sportifs, 3000 arbres seront plantés (voir ci-après).

En partenariat avec l'association MiniBigForest.

5 CLOS CARIO

Derrière la boulangerie de la gare, le Clos Cario, longtemps utilisé comme un espace de stationnement non déclaré et illégal, se trouve en zone Natura 2000. Il fait partie du site classé des marais salants. La reconquête consiste à décapier le sol en retirant les matériaux imperméables puis à planter des arbres.

En partenariat avec le Lions Club de la Côte d'Amour.

6 CÔTE SAUVAGE

Les piétinements hors sentiers, les déjections canines et les espèces invasives menacent aujourd'hui la biodiversité de la Côte Sauvage, site écologique remarquable.

Sont donc mis en œuvre : la mise en défens du sentier, la fauche des pelouses dégradées, la régulation des espèces invasives, ainsi que la coupe des arbres, fourrés et broussailles en vue de favoriser la recolonisation naturelle par les pelouses herbacées.

Ce travail est accompli par le Département, propriétaire et gestionnaire des espaces naturels sensibles sur le littoral, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Le programme a été élaboré par Cap Atlantique, en concertation avec le Département et la commune.



UN PROJET

Sur la plaine de jeux de Cramphore, 3000 arbres seront plantés afin de créer une nouvelle micro-forêt. Pour l'accompagner dans la réalisation de ce projet, la municipalité s'est rapprochée de l'association MiniBigForest dont la vocation est de créer des mini-écosystèmes végétaux en milieu urbain, grâce à la méthode Miyawaki (voir encadré ci-dessous).



ENVIRONNEMENTAL

Autonomes en 2 à 3 ans, ces forêts contribuent à réintroduire la biodiversité en milieu urbain, à favoriser le bien-être des habitants, à réduire les pollutions atmosphériques et le bruit, à améliorer la qualité de l'eau, à régénérer les sols, mais aussi à agir à notre échelle sur le changement climatique, de façon très concrète en créant des îlots de fraîcheur en ville.



ET PARTICIPATIF

Véritables petits poumons verts, les mini-forêts ont aussi pour objectif de resserrer les liens entre les habitants. C'est la raison pour laquelle chacun sera invité à venir planter les arbres les 3, 4 et 5 mars 2022, puis à devenir "gardien de la forêt" aux côtés de la Ville et de l'association MiniBigForest (voir ci-après).



Le maire, Norbert Samama, souhaite impulser une dynamique bienveillante : « Ce projet est environnemental, mais aussi participatif et citoyen. Il a pour but de favoriser la convivialité. Chacun pourra s'investir et s'occuper des arbres. Nous avons déjà des candidats pour veiller au développement de cette forêt. Nous comptons sur tout le monde ! ».

LA MÉTHODE MIYAWAKI

Développée par le botaniste japonais Akira Miyawaki, cette méthode consiste à planter de manière aléatoire (et non pas en ligne) des essences uniquement locales et de façon très dense (3 arbres par m²). Chaque mètre carré se voit allouer un arbrisseau, un arbre de taille moyenne et un arbre de grande taille. Objectif : s'inspirer des mécanismes des forêts naturelles basés sur la complémentarité des arbres, leur collaboration, mais aussi la compétition en vue de capter la lumière.



Bon à savoir



ON DÉBITUME !

La plantation de la mini-forêt permettra de débitumer un espace en partie désaffecté. C'est la première fois que l'association MiniBigForest débitumera dans le cadre de ses projets : un symbole fort !



FORÊT DE BALLERONDE

L'association MiniBigForest a pour habitude de donner un nom aux forêts qu'elle accompagne, en s'appuyant notamment sur l'histoire du site. La plaine de jeux de Cramphore étant un espace dédié au sport et aux loisirs, l'association a eu l'idée de nommer l'espace "Forêt de Balleronde". Et vous, qu'en dites-vous ?



RÉUNION PUBLIQUE

Le projet a été présenté en septembre dernier aux riverains. Une réunion publique d'information sera proposée le jeudi 10 février, à 20h, au gymnase du collège Jules Verne.

Le 100m forêt



LES TROIS VAINQUEURS DU PODIUM TOUTES STRATES CONFONDUES

- Nos 3 essences dominantes)
 - Le chêne vert (catégorie grands arbres)
 - L'érable champêtre (catégorie moyens)
 - La bourdaine (catégorie arbustes)



LE CHAMPION DE LA COURSE À LA LUMIÈRE

- Le frêne



LES VAINQUEURS EN ÉQUIPE DE LA CROISSANCE RAPIDE :

- Les essences pionnières



LE MÉDAILLÉ D'OR DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

- Le chêne pédonculé

Plantation collective



*Classe Hermione : classe externalisée de l'Institut médico-éducatif (IME) Jeunesse et Avenir

** ESAT de Saillé : Établissement et service d'aide par le travail



LA PLANTATION

Les services techniques municipaux ont d'ores et déjà commencé à préparer le terrain en débitumant les parties désaffectées. Les terrains sportifs seront quant à eux rénovés.

L'apport en terre végétale sera important. Les jeunes plants forestiers se présenteront en motte.

Une fois la plantation effective, le terrain sera paillé.

ET APRÈS ?

Durant les 3 premières années, une clôture permettra de protéger les espaces traversés par un sentier. La pose sera assurée par les services municipaux.

L'association MiniBigForest fournira les panneaux d'information.

Une vingtaine d'habitants pourront par ailleurs être formés afin de devenir gardiens de la forêt.

GARDIENS DE LA FORÊT

Les gardiens de la forêt auront pour mission de prendre soin des arbres durant 3 ans. Leur action se structurera autour de deux grands axes : tout d'abord le désherbage manuel et l'arrosage des arbres (de mars à septembre, compter 3h par mois la première année, puis 1h par mois), mais aussi la prise de photos et les relevés de croissance (envoi 4 fois par an à MiniBigForest).

LES ESSENCES EN CHIFFRES

Les essences plantées seront les suivantes : 360 trènes communs, 360 érables champêtres, 180 chênes pédonculés, 180 chênes pubescents, 180 chênes tauzins, 180 aubépines, 180 prunelliers, 150 chênes verts, 150 sureaux noirs, 150 noisetiers, 120 frênes, 90 alisiers des bois, 60 bouleaux verruqueux, 60 saules pourpres, 60 merisiers, 60 houx, 60 genêts à balais, 60 pommiers sauvages, 30 cormiers, 30 pins maritimes, 30 charmes communs, 30 saules à feuilles d'olivier, 30 poiriers sauvages, 30 aulnes glutineux, 30 cornouillers sanguins, 30 ajoncs d'Europe, 30 mauves en arbre, 30 viornes lantanes, 30 fragnons petit-houx, 30 tamaris communs.

Plantation : inscription

PRÉNOM : NOM :

MAIL :

JE SUIS : habitant(e) bénévole au sein d'une association
 parent d'élève conseiller(e) jeune (CMJ)
 membre du Jardin partagé et pédagogique de Cramphore
 autre :

- Vendredi 4 mars, je serai présent(e) de 13h30 à 16h30 : Oui Non

- Samedi 5 mars, je serai présent(e) de 9h à 12h : Oui Non

- Je serai accompagné(e) par des enfants (de 4 à 15 ans) :
Si oui, indiquez le nombre ↗

- Je serai accompagné(e) par d'autres adultes (15 ans et +) :
Si oui, indiquez le nombre ↗

- Je peux aussi être présent(e) pour encadrer les élèves lors des créneaux qui leurs sont réservés :

Plusieurs choix possibles

Jeudi 3 mars, de 8h à 12h Vendredi 4 mars, de 8h à 12h
 Jeudi 3 mars, de 13h30 à 17h Non

- Je suis volontaire pour devenir gardien(ne) de la forêt, et participer aux opérations de désherbage qui auront lieu au printemps 2022 :

Oui Non

Les informations recueillies dans ce questionnaire vont permettre de vous inscrire et d'organiser la plantation collective. Vous disposez des droits d'accès, d'effacement, de rectification et de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière. Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données à l'adresse suivante : minibig@minibigforest.com.

J'ai pris connaissance des mentions d'information liées à la réglementation générale de la protection des données (RGPD).

Une fois complété, vous pouvez déposer ce formulaire en mairie ou l'envoyer par La Poste à l'adresse suivante : 17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen. Ce formulaire est également disponible en ligne sur www.lepouliguen.fr, la page Facebook @villelepouliguen, ainsi que sur l'application mobile de la Ville.

ÉVÈNEMENT : LE CONCOURS DE JARDINS A 50 ANS !



Espaces de détente et de ressourcement, les espaces extérieurs, dont les jardins, ont été l'objet de toutes les attentions lors des confinements. Dans ce contexte, le traditionnel concours des maisons fleuries est plus que jamais d'actualité.

En 2021, la biodiversité était à l'honneur et le concours s'ouvrait aux potagers. Au total, 26 participants ont présenté leur candidature dans les catégories suivantes : petits jardins, grands jardins, balcons-terrasses, et pieds de mur. La remise des prix a été l'occasion de célébrer les 50 ans d'existence du concours. C'est le

Pouliguenais Jean Guillemet, ancien responsable du service des espaces verts (aujourd'hui à la retraite), qui en avait été l'instigateur à l'époque. Lors de la cérémonie, "P'tit Jean" a été mis à l'honneur par la municipalité. Chaque participant s'est vu offrir des fleurs, des bulbes à planter, et des bons d'achat valables chez Bricomarché.



LE JOUR DE LA NUIT : ÉTEINDRE LES LUMIÈRES ET RALLUMER LES ÉTOILES



Samedi 9 octobre dernier, Le Pouliguen était l'une des quelques 500 communes à célébrer "le Jour de la Nuit", cet événement national organisé chaque année par l'association Agir pour l'environnement. Objectif commun : éteindre les lumières et rallumer les étoiles ! Pour l'occasion, l'éclairage public de la commune s'est exceptionnellement éteint dans la nuit du samedi au dimanche. Une marche de 3 km et une course à pied de 6 km ont été organisées. Au total, 120 personnes ont participé. La majorité d'entre elles ont pu témoigner de leur volonté de protéger la biodiversité au regard de la pollution lumineuse. Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté, souligne : « En France, l'éclairage public représente 41% de la consommation d'électricité des communes. La pollution lumineuse perturbe notre horloge biologique, les écosystèmes marins, et est une cause majeure de disparition des insectes. C'est une pollution réversible sur laquelle nous devons essayer d'agir ».

public représente 41% de la consommation d'électricité des communes. La pollution lumineuse perturbe notre horloge biologique, les écosystèmes marins, et est une cause majeure de disparition des insectes. C'est une pollution réversible sur laquelle nous devons essayer d'agir ».

VERS UNE ÉCO-ÉCOLE : LA MUNICIPALITÉ INTERROGE LES PREMIERS CONCERNÉS



Déléguée Transition écologique et Éducation
Consommation de ressources, alimentation, ou encore production de déchets, le label "Éco-école" récompense les initiatives prises dans tous les domaines liés aux établissements scolaires. Il s'agit d'un programme international d'éducation au développement durable, partant

du principe que les élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

Nous avons donc souhaité recueillir l'avis des premiers concernés sur ce sujet.

C'est pourquoi, à l'été dernier, un questionnaire intitulé "Vers une éco-école" a été adressé aux enseignants et parents des enfants fréquentant les établissements scolaires et petite enfance de la commune (micro-crèche "Les Crevettes", multi-accueil "Les Bigorneaux", écoles Victor Hugo, Paul Lesage et Sainte-Marie).

Au total, 84 familles ont répondu. Un grand merci à elles pour leur participation ! Pour la moitié d'entre elles, les enfants sont usagers du restaurant municipal.

Les résultats de l'enquête

- 95% des personnes interrogées se sentent concernées par les problématiques liées au développement durable ;
- 90% d'entre elles se disent prêtes à soutenir des projets éducatifs organisés autour de cette thématique (exemples : visite de fermes, sensibilisation par des intervenants extérieurs, organisation d'ateliers cuisine) ;
- 88% pensent par ailleurs qu'il est pertinent de s'inscrire dans une démarche de labellisation des écoles ;

- L'alimentation, la santé et l'eau sont les trois priorités des familles.
- 72% des enfants apprécient les repas du restaurant municipal.
- Parmi les axes d'amélioration proposés, l'augmentation de l'offre en produits bio et locaux (surtout locaux) est arrivée en priorité.

À ce jour, les repas du restaurant municipal sont élaborés à partir des plans alimentaires saisonniers et respectent le Programme National Nutrition Santé (PNNS). Ils sont réalisés avec 40% de produits bio et fermiers locaux. Conformément à la loi Agriculture et Alimentation (Egalim), au moins un déjeuner végétarien est proposé par semaine.



LE RESTAURANT COMPOSTE

Le compostage est désormais en vigueur au restaurant municipal. Après chaque déjeuner, et en compagnie des enfants, les agents municipaux trient les déchets avant d'aller les déposer dans deux conteneurs installés à l'extérieur. Pour cette mise en œuvre, la Ville est accompagnée par l'entreprise guérandaise In Situ qui travaille elle-même avec des agriculteurs. La production de déchets du restaurant municipal est actuellement estimée à 5000 tonnes par an.



SEL NATUREL : LES ÉLUS DEMANDENT SA RECONNAISSANCE

Connaissez-vous la différence entre sel naturel et sel industriel ?

- Sur les sites de Guérande, de Ré et de Noirmoutier, la production de sel est fondée sur les énergies renouvelables (soleil et vent) ; le sel y est récolté manuellement, séché naturellement et ne subit aucune transformation ni ajout.
- Les sels marins et miniers industriels sont quant à eux récoltés mécaniquement, chauffés puis traités afin de présenter cette blancheur particulière.

Le 26 novembre dernier, les élus du Conseil municipal pouliguennais ont déposé une motion auprès du ministre de l'Agriculture et des parlementaires européens afin que cette différence soit reconnue.

Pourquoi cette demande est-elle formulée maintenant ? « Parce que la Commission européenne travaille sur un label bio pour les sels alimentaires et qu'il n'existe pour l'heure aucune distinction entre les méthodes d'exploitation », déplore le maire, Norbert Samama.

Labellisés de la même façon, la majorité des consommateurs pourraient estimer qu'il n'y a pas de différence entre les sels et achèteraient, pour la plupart, au prix le plus bas. Le maire alerte : « Les sels industriels, vendus en millions de tonnes, écraseraient les sels des terroirs qui ne représentent que 25 000 tonnes par an. Les conséquences seraient désastreuses pour les filières salicoles de l'Atlantique. Il semble par ailleurs essentiel que la labellisation européenne n'induisse pas le consommateur en erreur ».

Tous les élus municipaux et communautaires ont soutenu cette motion portée par le président de Cap Atlantique, Nicolas Criaud.



ET SI VOUS PRODUISIEZ VOTRE ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

Vous souhaitez savoir s'il est intéressant d'installer des panneaux solaires sur votre toit pour produire votre propre énergie renouvelable (électricité ou eau chaude) ? Vous pouvez désormais contacter le Guichet solaire. Ce nouveau service vous permettra d'estimer le potentiel de votre toiture : surface / inclinaison / orientation ; quantité d'énergie (électricité ou eau chaude) produite ; coût ; rentabilité.

Ces éléments sont simulés pendant un rendez-vous avec un professionnel, puis restitués sous forme de note d'opportunité. Un accompagnement personnalisé est ensuite proposé pour aller plus loin. Tous les propriétaires de toiture, qu'ils soient particuliers, entreprises, agriculteurs, sont concernés. Un locataire peut aussi demander une simulation pour pouvoir en discuter avec son propriétaire.

Le Guichet solaire est un service de Cap Atlantique mis en place avec plusieurs partenaires (le Syndicat d'Énergie de Loire-Atlantique, Atlantsun, Alisée, la Chambre d'Agriculture et le Département de Loire-Atlantique). Il s'inscrit dans le cadre d'un plan solaire incluant aussi le développement d'ombrières sur les parkings publics et la création d'une centrale solaire sur l'ancien site d'enfouissement de Kéraline à Herbignac.

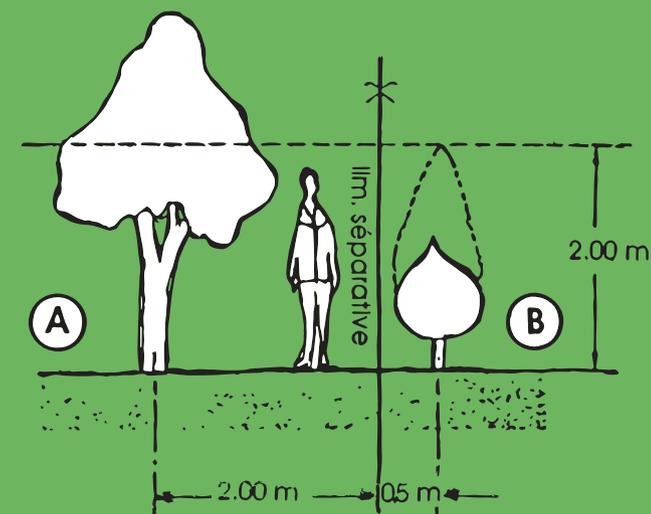
Pour en savoir plus, contactez l'Espace FAIRE au 02 40 08 03 30 (9h-12h / 14h-17h)
Plus d'infos sur : www.info-energie-paysdelaloire.fr

RÉGLEMENTATION POUR LES PLANTATIONS

Fiche
pratique

Une haie de plus de deux mètres doit être plantée à deux mètres au moins de la limite séparative. En revanche, une haie de moins de deux mètres peut être édiflée à 0.50 m de la limite séparative. Si la haie est commune entre deux voisins, elle peut être plantée sur la limite séparative. Les frais de plantation, d'entretien et de remplacement éventuel de plants doivent être partagés.

Distances et hauteurs



Ce que dit la loi [ARTICLE 671 DU CODE CIVIL]

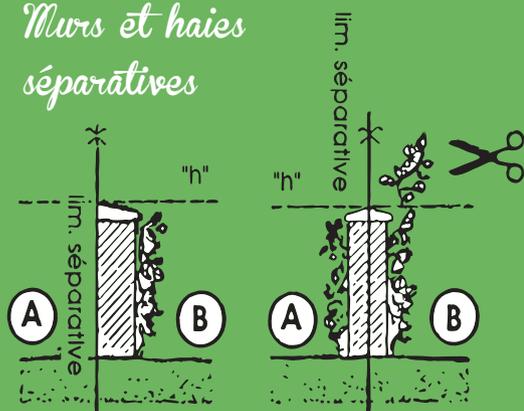
Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.



Murs et haies séparatives



LE MUR N'APPARTIENT QU'À B

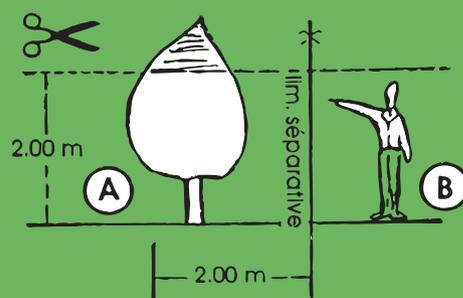
- A n'a pas le droit de planter en espalier.
- B a le droit de planter en espalier, ses plantations ne pourront pas dépasser la hauteur "h" du mur*.

LE MUR EST MITOYEN

- A et B ont le droit de planter en espalier. Si l'espalier de B dépasse la hauteur "h" du mur, A pourra exiger de B qu'il soit réduit jusqu'à "h".

*La hauteur du mur ou de la clôture est déterminée par les règles du Plan local d'urbanisme (PLU)

Arbres

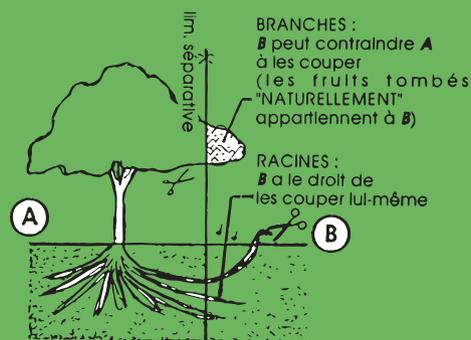


ARBRES

Si l'arbre est supérieur à 2 mètres et implanté à moins de 2 mètres de la limite séparative :

- B peut exiger que A :
 - > soit arrache l'arbre irrégulier,
 - > soit le réduise à la hauteur légale.

Si l'arbre meurt, ou s'il est coupé ou arraché, A ne pourra le remplacer qu'en le plantant à 2 mètres (ou 0.50 m/arbrustes) de la limite.



Branches, racines et fruits

Ce que dit la loi [ARTICLE 673 DU CODE CIVIL]

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.

Dématérialisation Actes d'urbanisme

1^{ER} JANVIER 2022 : GUICHET UNIQUE



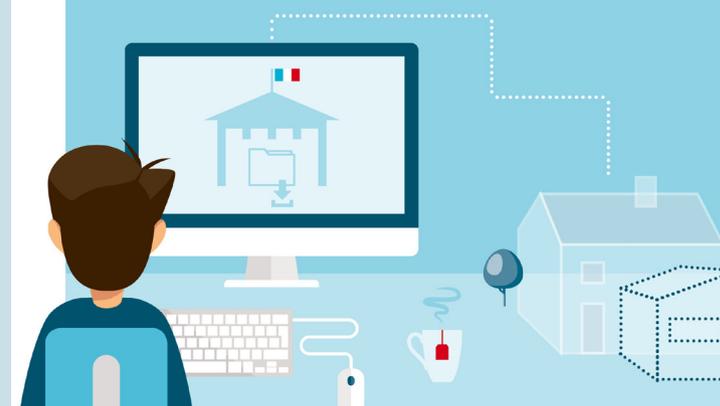
PRATIQUE
SERVICE EN LIGNE
GRATUIT - 7J/7



ACCESSIBLE
SUIVI
DU DOSSIER



SÉCURISÉ
COMPTE
PERSONNEL



Guichet unique : www.urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique

Il est toujours possible de déposer vos demandes sous format papier directement au service urbanisme de la commune ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

Cap Atlantique
L'agglo

L'action au service du territoire !

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoubac • La Turballe
• Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

www.cap-atlantique.fr



ACTES D'URBANISME : DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022, dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, Cap Atlantique propose un guichet unique pour le dépôt des demandes d'urbanisme, et ce pour l'ensemble des communes de son territoire.

Le dépôt en ligne des dossiers est ouvert tant aux particuliers qu'aux professionnels et vous permet de déposer vos demandes de permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.

À noter : il est toujours possible de déposer vos demandes sous format papier directement au service urbanisme de la commune ou par courrier adressé à la commune dans laquelle se situe le projet.

Ce service est gratuit et accessible depuis le site de la Ville www.lepouliguen.fr (rubrique "Services > Urbanisme") ou à l'adresse suivante : urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique.

Le service urbanisme de la Ville du Pouliguen reste à votre écoute. Accueil en mairie : 17, rue Jules Benoît, du lundi au vendredi, 9h-11h45. Contact : 02 40 15 08 06 – urba@mairie-lepouliguen.fr

GÉNÉRALISATION DU PERMIS DE DÉMOLIR

La municipalité a souhaité pouvoir réguler les démolitions envisagées au Pouliguen, dans le cadre de la protection de son patrimoine et de son environnement bâti. Le permis de démolir a donc été généralisé à l'ensemble de la commune. Cette formalisation permettra la mise à jour du cadastre et des plans. Elle impliquera le réajustement de la contribution financière des contribuables concernés. La Ville pourra par ailleurs mieux appréhender l'évolution du foncier.

★
Portez-
vous
candidat !

LOGEMENTS SAISONNIERS : APPEL À LA SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS

BB



Hervé
HOGOMMAT
Adjoint à l'Urbanisme, au Logement

et au Patrimoine

En période estivale, les travailleurs saisonniers rencontrent des difficultés pour se loger au Pouliguen. Compte tenu du coût des loyers estivaux, ils sont souvent contraints de se loger dans des communes éloignées, avec tous les risques inhérents aux déplacements.

Afin de les aider à trouver des solutions moins onéreuses et plus sécurisantes, la Ville du Pouliguen, en relation avec une association dédiée au logement des jeunes, recherche des habitants qui pourraient mettre à disposition une ou plusieurs chambres, disposant des éléments de confort essentiels (salle d'eau, coin cuisine), en contrepartie d'une indemnisation et/ou de menus services rendus par le ou la jeune saisonnier(e).

Qualifié de "logement intergénérationnel", ce dispositif est encadré par le code de l'action sociale et des familles et permet à des personnes de plus de 60 ans d'héberger des saisonniers de moins de 30 ans pendant la saison estivale.

N'hésitez pas à envoyer votre candidature !

SOIT PAR COURRIER

À l'attention de M. le Maire - Hôtel de Ville
17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen

SOIT PAR MAIL

À l'attention de M. le Maire
mairie@mairie-lepouliguen.fr

Chaque été, environ 90 postes saisonniers sont occupés par des personnes extérieures à la commune devant être logées sur place. C'est ce que révèle le diagnostic réalisé par l'Agence d'urbanisme de la région nazairienne (ADDRN), dans le cadre d'une étude menée à l'échelle intercommunale. Parmi ces personnes, certaines bénéficient d'un pied-à-terre (famille, résidence secondaire), d'autres parviennent à se loger dans le parc privé, bénéficiant de logements mis à disposition ou facilités par l'employeur ou la collectivité. Aussi, l'ambition de la commune est de répondre à environ un tiers des besoins actuels identifiés.

DIFFICULTÉS D'ACCÈS : LES CAUSES

Les difficultés d'accès au logement mises en lumière s'articulent autour de plusieurs causes, notamment la rareté et la cherté des logements disponibles ou encore la relative précarité des jeunes travailleurs.

LES SOLUTIONS ENVISAGÉES

Toutes les communes touristiques de France ont l'obligation de conclure avec l'État une convention pour le logement des travailleurs saisonniers. Cette dernière a ainsi été votée en Conseil municipal du 16 décembre dernier, ainsi qu'en Conseil communautaire. Cette convention comprend :

- un diagnostic des besoins en logement ;
- les objectifs stratégiques ;
- les moyens mis en œuvre dans les 3 ans.

Quatre actions programmées par la Ville :

- améliorer la qualité d'accueil et de séjour dans les campings ;
- réaliser une résidence en ville ;
- lancer une communication à destination des saisonniers pour une meilleure connaissance des offres de logements ;
- initier localement une offre "cohabitation intergénérationnelle" chez l'habitant. C'est l'objet de ce présent appel à candidatures.

LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Comment ça marche ?

Afin de permettre à des jeunes Pouliguennais de rester vivre dans leur commune, ou à des familles de venir s'y installer en résidence principale, la Ville tend à favoriser le Bail réel solidaire, un dispositif d'accession à la propriété aidée. **Objectifs :**

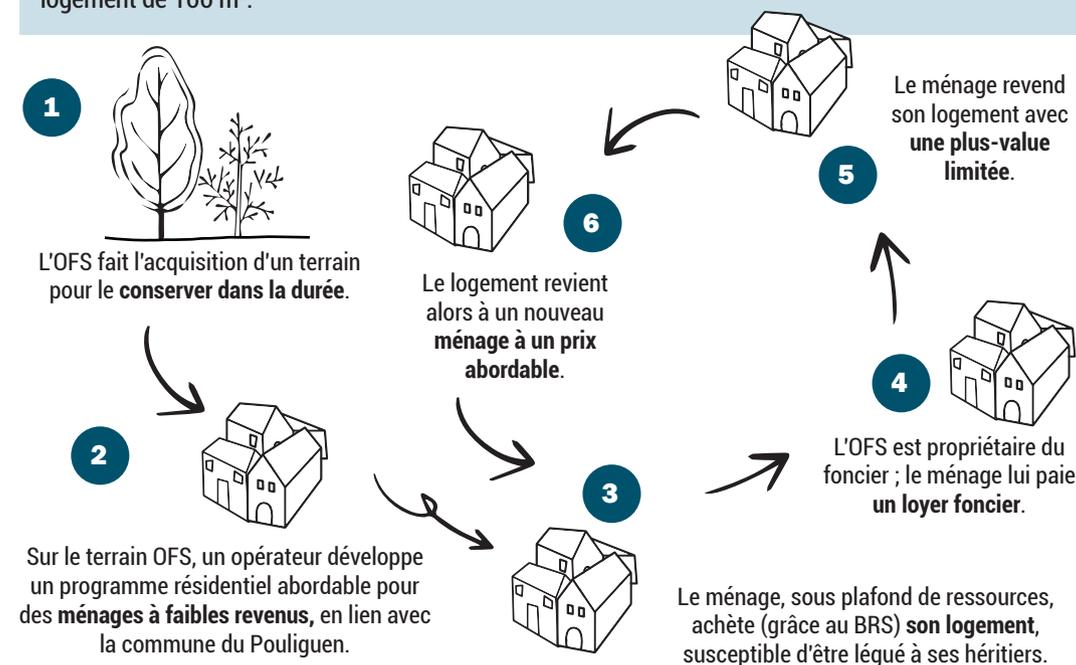
- baisser le coût du logement en sortant le montant du terrain du prix de vente ;
- garantir le maintien de résidents principaux et le caractère abordable des logements sur le long terme en encadrant les conditions de revente ;
- comptabiliser ces logements au titre de la loi SRU (loi qui astreint la Ville à payer une amende, comme pour toutes les communes littorales limitrophes).

LE PRINCIPE : Seule la partie bâtie du logement est acquise (maison ou appartement) tandis que le terrain, dissocié du bâti, est "porté" par un Office Foncier Solidaire (OFS), auquel adhère la Ville du Pouliguen.

Pour le terrain, l'accédant à la propriété signe un bail de 80 ans renouvelable avec l'OFS. Le montant du loyer est très modique : 0,15€ par m² et par mois, soit un loyer mensuel de 15€ pour un logement de 100 m².

Pour la partie bâtie, le prix de vente est 30 à 50% inférieur au prix du marché.

Il est à noter qu'à chaque revente le nouveau bail repart pour 80 ans.



Trois projets ont été lancés dans notre commune. Ils seront exposés lors de prochaines réunions publiques. Toute personne intéressée peut d'ores et déjà se faire connaître auprès des services de la mairie par courrier en précisant avoir pris connaissance du présent article et souhaitant être informés des futurs projets en bail réel solidaire.

TRIBUNES DE LA MINORITÉ



Concertation, transparence, démocratie participative ?

Dans le dossier qui oppose la mairie et l'association La Mouette Club de plage, comme il l'avait fait pour le dossier de la préemption du 26 bis rue de la Gare, le maire a multiplié les communiqués pour faire valoir son bon droit, quitte à recourir à de la désinformation.

En effet, il se retranche derrière une réponse du Sous-Préfet de Saint-Nazaire, suite à un recours formulé par l'association, et il déforme les propos de ce dernier pour faire croire aux Pouliguennais que les motifs invoqués par l'association sont rejetés... Or, contrairement à ce qu'affirme le maire, le rejet du recours formulé par La Mouette n'est qu'une question de délai administratif de recours ! Et contrairement à ce qu'affirme le maire, le sous-préfet atteste du caractère d'intérêt général de l'association, principal argument brandi pour retirer à La Mouette la gratuité de mise à disposition de la plage !

De nombreux Pouliguennais s'interrogent sur l'entêtement du maire à démontrer que l'association La Mouette aurait une activité différente de celle de La Corvette.

Dans ce dossier, nous appelons le maire à tenir la promesse qu'il a faite, lors du conseil municipal du 25 juin, de remettre à plat l'ensemble des conventions liant la mairie aux clubs et associations de la commune et d'assurer l'égalité de traitement.

Nous souhaitons à tous les Pouliguennais nos meilleurs vœux de santé et de prospérité, en espérant que cette année 2022 nous apporte du bonheur, mais aussi plus de démocratie, de concertation et de transparence.

Ensemble pour le Pouliguen



Depuis des semaines, l'association pouliguennaise La Mouette Club de Plage dénonce l'inégalité de traitement qu'elle subit de la part de la municipalité. Le Maire refuse de la reconnaître d'intérêt général pour l'exonérer d'une redevance d'occupation du domaine public à l'instar du club de plage La Corvette-Amicale Laique.

Le sous-préfet, saisi, reconnaît bien l'intérêt général de l'association. Sur la notion d'activité commerciale avancée par le Maire, il précise que le seul critère de thésaurisation afin d'assurer le renouvellement de ses équipements (mentionné dans la délibération) ne semble pas suffisant pour qualifier son activité de "commerciale" (à but lucratif).

On peut s'étonner que dans sa communication le Maire cite les propos du sous-préfet se rapportant aux explications du cadre juridique permettant l'octroi ou non de la gratuité, mais omet leur application au cas particulier du club La Mouette ce qui aboutit à une présentation trompeuse des faits.

De plus, le Maire indique avoir reçu un courrier de l'administration fiscale se positionnant clairement sur la notion d'intérêt général et d'activité commerciale appliquée au club de plage. Ce courrier n'a jamais été transmis aux conseillers municipaux. Les conditions d'information n'étaient donc pas réunies pour permettre un vote éclairé de la convention d'occupation du domaine public par l'association lors du conseil municipal du 25 juin. C'est une atteinte aux droits et aux prérogatives conférés aux conseillers par leur mandat, souligne le sous-préfet.

Des droits vite oubliés par le Maire.

Meilleurs vœux 2022.

Valérie Ganthier et Nicolas Pallier
Le Pouliguen Authentique

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ



Après 18 mois de mandature

Le contexte sanitaire et la refonte complète du fonctionnement interne et externe de notre commune n'ont pas empêché toutes les équipes, élus et agents, d'engager Le Pouliguen sur des sujets primordiaux pour son avenir, de l'éducation à la transition écologique, du logement à la dynamique économique.

Ces 18 mois s'achèvent sous le signe d'une vitalité retrouvée : labels obtenus, chartes signées, ville lauréate de plusieurs appels à projets pour l'obtention de financements ; projets de logements ou d'équipements lancés ; politique du cadre de vie mise en place, de la propreté à la voirie, en passant par le fleurissement ; animations, illuminations et culture au rendez-vous. Malgré la crise sanitaire, beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire.

La gestion communale implique parfois de prendre des décisions qui ne font pas l'unanimité comme celle de soumettre le club de La Mouette à une redevance d'occupation de 500 €. Notre opposition continue, 8 mois après, à focaliser sur ce seul sujet sans maîtrise du dossier. Doit-on rappeler qu'après 18 mois, leur action se résume en une absence de propositions, des obstructions aux projets et une indifférence pour la gestion de la crise sanitaire ?

Peu nous importe. Suivant notre projet de territoire présenté en réunion publique, avec enthousiasme et détermination, nous continuons à œuvrer pour Le Pouliguen, de manière structurée, cohérente et maîtrisée. Le taux d'imposition communal est inchangé et le restera.

Que cette année 2022 vous apporte à toutes et tous, joie, bonheur et santé !

Toute l'équipe municipale

PRATIQUE

MUTUELLES PARTENAIRES DE LA VILLE : PERMANENCES

En octobre dernier, à l'occasion d'une réunion publique, la municipalité présentait les deux mutuelles retenues suite à l'appel à partenariat lancé par la Ville.

Désormais, les Pouliguennais, qu'ils soient résidents principaux ou secondaires, peuvent se renseigner auprès des deux organismes sélectionnés lors de leurs permanences respectives et choisir ou non d'adhérer.

PERMANENCES MCRN :

Le quatrième jeudi de chaque mois, de 10h à 16h, salle de la Duchesse Anne (hormis en mai : la permanence se tiendra le troisième jeudi du mois, car le quatrième est férié).

Votre contact :

Aurélien Le Couturier, conseillère mutuelle
02 40 89 22 91 ou 07 87 57 33 80 -
alec Couturier@mutuellemcrn.fr

PERMANENCES MUTUELLE FAMILIALE :

Le premier mardi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30, salle de la Duchesse Anne (Place de la D. Anne), sur rendez-vous.

Votre contact :

Stéphanie Simono, conseillère mutuelle
02 98 10 43 23
lorient@mutuelle-familiale.fr



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Selon le planning prévisionnel, les prochains conseils se tiendront les **vendredis 4 février, 1^{er} avril et 24 juin en mairie**. Suivez les séances sur la chaîne Youtube "Ville Le Pouliguen" (lien du "live" sur la page Facebook "Ville Le Pouliguen"), et en replay sur le site de la commune www.lepouliguen.fr.

« Où en est la fibre ? » Clément P.

Avec 4826 locaux raccordables à la fibre au troisième trimestre 2021, le taux d'éligibilité fibre atteint 66.2% au Pouliguen.

Si cela reste insuffisant, les efforts et la coopération se sont très nettement accentués entre Orange, en charge du déploiement, et la commune. Orange souhaite aller vite en adoptant la solution la plus rapide et la moins coûteuse que constitue la pose de poteaux supplémentaires. Notre commune, attentive au cadre de vie, favorise soit le raccordement aérien en utilisant

les poteaux existants, soit l'enfouissement des réseaux. Cette dernière solution, la plus onéreuse et la plus longue, s'avère être la plus pérenne et la plus valorisante pour le cadre de vie. Orange et les services techniques de la commune travaillent au mieux pour faire converger ces deux approches opposées.

Le déploiement va donc se poursuivre dans cette optique tout au long de l'année pour couvrir la quasi-totalité des logements d'ici à fin 2022, soit les 6500 logements répertoriés.

« Pourquoi avons-nous autant de coupures électriques ? » Christiane M.

En raison d'un mouvement de grève chez Enedis, société concessionnaire en charge de la gestion des réseaux électriques, tout le territoire de la presqu'île et du bassin nazairien est confronté à de très nombreuses difficultés en matière d'électricité. Dans un courrier du 12 octobre, le Syndicat départemental d'électricité de Loire-Atlantique (SYDELA), en charge de l'entretien de l'éclairage public notamment pour la commune du Pouliguen, informait la municipalité que

l'impact du mouvement de grève se limiterait essentiellement aux mises en service. Il n'en reste pas moins que depuis cette date, de très nombreuses coupures d'électricité (longues ou microcoupures) sont observées dans différents secteurs de la commune impactant aussi bien les particuliers, les entreprises que l'éclairage public. Les services techniques et le SYDELA suivent ce dossier de très près pour résoudre au mieux chacun des incidents en lien avec Enedis.

« J'ai lu les articles de presse concernant les clubs de plage...
L'obligation est-elle de les supprimer ? » Stéphanie L.

Non, nullement. La décision de la Cour Administrative d'Appel a confirmé la domanialité publique de la plage en décembre dernier, suite au changement de statut voté en 2016 par la précédente municipalité (passage de privé à public) qui modifie radicalement les règles de droit gérant la plage. Le sous-préfet a rejeté le déferé préfectoral de l'association du Club de plage de La Mouette en novembre.

Concernant la redevance, le sous-préfet précise « il n'existe pas d'inégalité de traitement entre les deux associations » et ne l'estime pas « exorbitante pour une période d'occupation de deux mois en période estivale ».

Il conclut en rappelant l'obligation pour cette dernière de payer la redevance de 500 € pour l'été 2021.

La Direction Générale des Finances Publiques (l'administration fiscale) est elle aussi très claire : « L'article L2521 du CG3P prévoit des dérogations permettant d'accorder une gratuité prévue, mais celles-ci sont très limitées et la nature des activités des deux associations "La Mouette Club de Plage" et la "Piscine du Nau" ne permet pas d'envisager une quelconque exonération. Ces deux associations n'entrent pas dans les cas de gratuité de redevance énumérés dans l'article L2125-1 du CG3P [associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général] ». Avec ces réponses, et en conformité avec la législation en vigueur qui régit désormais la plage, il faut rechercher la meilleure solution pour nous permettre de maintenir tous ces usages sur la plage.

BIENVENUE À...

Nota bene : pour les policiers municipaux, les noms de famille sont préservés dans un souci de sécurité.



Christophe G. est le nouveau chef de la Police municipale. Son visage sera sans doute familier pour de nombreux Pouliguennais, car il a été CRS maître-nageur sur la plage du Nau chaque été durant 11 ans. Entré dans la Police nationale en 1997, il a intégré le corps des CRS trois ans plus tard. Suite au départ de Steeve S. (parti retrouver sa région de cœur), il a rejoint les rangs de la Ville pour le challenge : « Être à l'écoute, proposer des solutions, régler certaines problématiques, tels sont mes objectifs. La feuille de route qui m'a été transmise va dans ce sens », indique-t-il.



Suite au départ de Danielle Le Bot, Sandrine Laboureux a intégré le Centre technique municipal. Elle est notamment en charge de la gestion des stocks, mais aussi du secrétariat administratif. Elle nous arrive de Longjumeau (Essonne), ville pour laquelle elle a travaillé près de 21 ans. Avant de travailler pour le service public, elle a été assistante commerciale pendant 12 ans au sein d'une entreprise privée. Son arrivée récente au Pouliguen est motivée par un rapprochement familial et par l'envie de sans cesse renouveler son expérience.



Renforts saisonniers, agents titulaires, missions à mi-temps... La Ville recrute régulièrement et tous les types de profils sont recherchés. Les offres sont publiées sur www.lepouliguen.fr (rubrique "Votre mairie"), ainsi que sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram @villelepouliguen. En vous abonnant au Flash infos, vous pourrez les recevoir directement sur votre boîte mail. Pour vous inscrire, envoyez un message à l'adresse : infos@mairie-lepouliguen.fr. Vous pouvez aussi envoyer vos candidatures spontanées par mail : rh@mairie-lepouliguen.fr.



En 2021, l'Accueil de loisirs "La Caravelle" célébrait ses 20 ans d'existence, et l'Espace Jeunes ses 10 ans ! Pour fêter ces évènements, toutes les familles ont été invitées, en septembre dernier, à se retrouver au sein de l'école Paul Lesage pour une récréation en compagnie du personnel des structures. Objectifs : partager un temps d'échanges, valoriser le dynamisme des équipes et faire connaître toute la richesse des activités proposées.



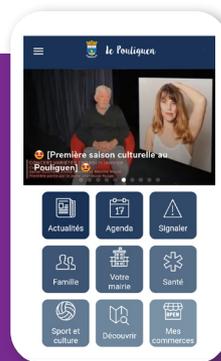
Le chiffre : 1191

C'est le nombre de téléchargements de l'application mobile de la Ville depuis son lancement.

Avec ce module dans votre poche, vous pouvez notamment :

- participer à des sondages ;
- organiser vos sorties avec l'agenda des animations ;
- signaler un problème sur la voie publique (voirie, éclairage, propreté...) ;
- recevoir des alertes personnalisées en fonction de vos centres d'intérêt ;
- retrouver l'annuaire des associations, des commerces locaux et les professionnels de santé ;
- consulter toutes les informations pratiques de la mairie (menus du restaurant municipal, horaires des services, formalités, démarches...).

Vous aussi, téléchargez l'application sur votre smartphone ou votre tablette depuis l'App Store ou Google Play.



SÉNIORS : ATELIERS NUMÉRIQUES OFFERTS PAR LE CCAS

D'octobre à janvier, le Centre communal d'action sociale (CCAS) du Pouliguen a proposé à toutes les personnes de 60 ans et plus, de participer à des ateliers numériques.



Les élus, Raphaël Thiollier et Anne-Laure Cobral de Dieuleveult, sont en charge du dossier.



Missionnée par le CCAS, l'association ASEPT** anime les séances.

Raphaël Thiollier, adjoint à la Jeunesse et aux Solidarités, et Anne-Laure Cobral de Dieuleveult, adjointe NTIC* et Intergénérationnel, expliquent leur démarche : « Nombreux sont les usagers, et plus particulièrement les personnes âgées, à demander de l'aide en mairie afin de pouvoir réaliser différents actes administratifs sur Internet. Avec le maire et le Conseil d'administration du CCAS, il nous a semblé important d'offrir la possibilité de s'initier et de se familiariser avec les outils informatiques, sans que le coût ne représente un obstacle ».

De nouvelles séances sont d'ores et déjà envisagées : « La campagne de vaccination a confirmé la fracture numérique et nous devons y faire face avec des solutions adaptées. », précisent les élus.

Si vous êtes intéressés par ces ateliers, n'hésitez pas à vous signaler auprès du CCAS qui pourra vous rappeler à l'occasion d'une prochaine session.

Contact : 02 40 15 08 02 (Du lundi au vendredi, 9h-11h45 / 13h30-17h)

* NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

** ASEPT Pays de la Loire : Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires

LE POULIGUEN LABELLISÉ "VILLE SPORTIVE"

Label
3
flammes

La Ville du Pouliguen s'est vue attribuer le label « Ville Sportive » avec trois flammes. Cette distinction met à l'honneur les communes qui entretiennent un environnement favorable à la pratique du sport. Vecteur social important au sein des territoires, il répond à un double objectif : d'une part, valoriser l'investissement des collectivités ; d'autre part, renforcer la dynamique associative en amplifiant les relations entre clubs et services municipaux.



À l'automne dernier, élus, agents et bénévoles de l'Office municipal des sports recevaient le jury du label.

Frédéric Dounont, adjoint à la Vie associative et sportive, au Handicap et aux Mobilités, indique : « Cette récompense met en lumière la dynamique sportive de notre commune, les engagements de la municipalité, mais également de tous les acteurs de notre territoire (associations, bénévoles, clubs...) ».

Le maire, Norbert Samama, précise : « Avec le soutien de l'Office municipal des sports (OMS), l'accompagnement de nos associations sportives et de nos agents municipaux investis dans le sport, mais aussi le Club vidéo pouliguennais, la politique défendue devant le jury durant la journée d'audition s'est appuyée sur trois grands axes : l'accès au sport pour tous, l'inclusion comme outil d'éducation et de citoyenneté, le développement du lien social ».

Anne-Laure Cobral de Dieuleveult, adjointe à l'Intergénérationnel et aux NTIC* est investie au sein du groupe de travail dédié au sport, aux

côtés de Philippe Delavergne et Manon Jaouen Fredou, délégués municipaux. Elle souligne : « Cette reconnaissance est un tremplin pour les nombreux projets que nous nourrissons. Nous envisageons notamment la création d'un espace fitness d'extérieur, inclusif et intergénérationnel. Nous souhaitons également proposer des parcours sportifs avec plusieurs niveaux d'intensité sur l'application mobile de la Ville. Des points d'étapes seront créés afin de mêler sport, santé, culture et découverte ».

Après l'obtention, l'an dernier, du label "Terre de jeux 2024", ce titre "Ville sportive" vient conforter la démarche de la municipalité en matière de sport. La Ville ne compte pas en rester là puisqu'elle vise désormais la distinction "Terre d'accueil" créée pour les Jeux Olympiques de 2024.

Le label "Ville sportive" est décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), en partenariat avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS).

* NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication



PROJET DE MÉDIATHÈQUE : LIEU DÉTERMINÉ

Comme évoqué dans le dernier numéro du Pouliguen Mag', le renouvellement de la médiathèque est en projet.

Pour l'heure, une étude de programmation a été réalisée et le lieu a été déterminé : la partie nord de l'école Paul Lesage. Les partenaires sont dorénavant sollicités et une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée. Voici un point complet sur l'avancée des opérations.



La partie nord de l'école Paul Lesage est concernée.

L'EXISTANT

La bibliothèque actuelle, située rue du Croisic, se trouve dans des locaux exigus qui limitent les possibilités en termes d'usage : accueil sur trois niveaux (étages), pas d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, difficulté à recevoir plusieurs publics au même moment, stockage limité, usages supplémentaires impossibles, pas d'espaces extérieurs, lieu contraint par la copropriété.

L'AMBITION

L'objectif de la municipalité est de proposer un équipement pluridisciplinaire, rassemblant plusieurs entités sous un même toit, à savoir la médiathèque et la Micro-Folie*. « *La médiathèque doit devenir un lien et un lieu fédérateur, un vecteur commun d'accès à la culture, de développement de celle-ci et de revitalisation du centre-bourg* », souligne Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique.

PAR QUI ?

Un comité de pilotage a été constitué. Il réunit élus, personnel communal et cabinet de programmation. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), les enseignants, les associations et services intervenant dans le domaine de la culture, de l'enfance et de l'animation sociale, sont également associés à la réflexion.

OÙ ?

Les problèmes posés par l'actuelle bibliothèque ont conduit le comité de pilotage à envisager la relocalisation de la structure. **Le choix s'est alors arrêté sur une implantation dans l'enceinte de l'école Paul Lesage créant ainsi un pôle éducatif visible en plein cœur de bourg.**

Le bâtiment rue du Croisic pourra alors être transformé en logements par exemple.

AVEC QUI ?

Sur la partie énergétique, la Ville bénéficie déjà du soutien de l'État puisqu'elle est lauréate de l'appel à projets "Merisier" en faveur de la transition écologique pour l'école Paul Lesage.

Un accompagnement financier sera sollicité auprès des partenaires qui soutiennent les projets structurants venant mailler le territoire en matière de lecture publique (DRAC, Région et Département).

ET MAINTENANT ?

Un concours de maîtrise d'œuvre est lancé sur cette base. Quatre candidats seront admis à participer et à proposer des esquisses.

La municipalité vous propose de discuter du projet lors d'une réunion publique organisée le samedi 5 mars, à 11h, au cinéma Pax.

*Soutenu par l'État, supervisé par le ministère de la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant.

VOTRE agenda



Alix assurera la première partie de Liane Foly en concert le 8 mars au Pouliguen

Fevrier

MERCREDIS 2 ET 23 FÉVRIER

COURS DE CUISINE

Présentation d'une recette salée ou sucrée par un chef de la région.

🕒 15h30 📍 Salle de la Duchesse Anne € 5 €

📞 Inscriptions : 06 63 70 88 94

🌐 Programme : atelierdugout44.fr

L'Atelier du Goût

MARDI 8 FÉVRIER

THÉÂTRE "DON QUICHOTTE... OU PRESQUE"

Pour en savoir plus : voir le focus sur la saison culturelle de la Ville en page 46.

🕒 20h30 📍 Salle A. Ravache € 15 €

📞 Billetterie : Office de tourisme du Pouliguen

02 40 24 34 44 - www.labaule-guerande.com

Ville du Pouliguen

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 FÉVRIER

VEILLÉES ASSOCIATIVES

Contes, histoires drôles, chants et magie sont au programme de ces soirées organisées dans le cadre de la collecte de fonds pour la restauration de l'église Saint-Nicolas.

🕒 20h30 📍 Salle A. Ravache € 6 € 📞 06 83 82 15 48

Spectacle conçu par Scenez' Bulles, le Groupe Artistique du Pouliguen, les Greniers de la mémoire, La Chaloupe Sardinière et les Dégâts d'chez Nous, en lien avec l'association Église Saint-Nicolas Patrimoine Cœur de Ville.

SAMEDI 26 FÉVRIER

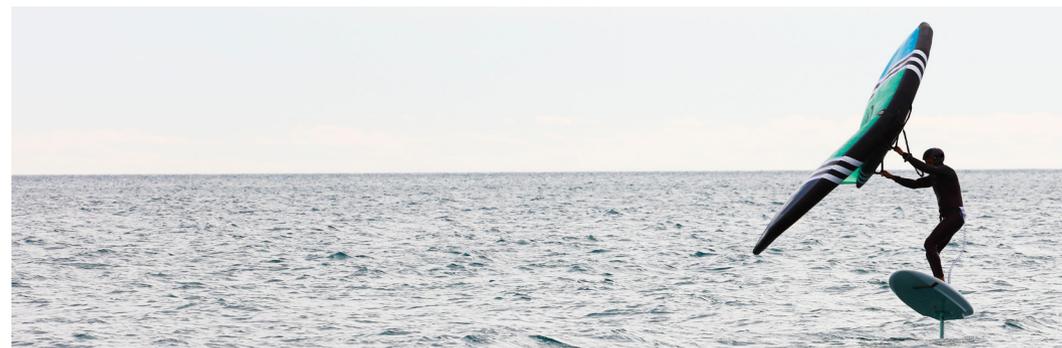
APÉRO-CONCERT PAR LE CHŒUR LES EMBRUNS

🕒 18h30 📍 Salle A. Ravache

Chœur Les Embruns

Les rendez-vous annoncés dans cet agenda sont susceptibles d'être modifiés, notamment en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Avant de vous déplacer, consultez l'agenda en ligne sur www.lepouliguen.fr ou sur l'application mobile de la Ville.



Mars

MERCREDIS 2, 9, 16 ET 23 MARS

COURS DE CUISINE

Présentation d'une recette salée ou sucrée par un chef de la région.

🕒 15h30 📍 Salle de la Duchesse Anne € 5 €

📞 Inscriptions : 06 63 70 88 94

🌐 Programme : atelierdugout44.fr

L'Atelier du Goût

SAMEDI 5 MARS

LOTO

Animé par Marie-Hélène.

🕒 20h (ouverture des portes 18h) 📍 Salle A. Ravache

Comité municipal des Fêtes

MARDI 8 MARS

CONCERT : LIANE FOLY

Pour en savoir plus : voir le focus sur la saison culturelle de la Ville en page 46. Alix assurera la première partie du spectacle.

🕒 20h 📍 Salle A. Ravache € 20 €

📞 Billetterie : Office de tourisme du Pouliguen
02 40 24 34 44 - www.labaule-guerande.com

Ville du Pouliguen

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 MARS

FÊTE DU TIMBRE

Le Cercle Philatélique de La Baule et de la Presqu'île Guérandaise vous accueille pour une exposition et des animations en partenariat avec les associations locales. Des souvenirs philatéliques et une carte locale avec timbre à date du Pouliguen vous seront proposés.

🕒 Le samedi : 10h-18h 🕒 Le dimanche : 10h-17h

📍 Salle Marcel Baudry € Entrée libre

Cercle Philatélique de la Baule et de la Presqu'île Guérandaise

DU SAMEDI 12 AU SAMEDI 26 MARS

THÉÂTRE "ÇA SE COMPLIQUE"

Une pièce de : Patricia Haubé

Mise en scène : Jean-Claude Guillaume

Dans le hall de réception de l'hôtel "La rose des vents", le patron Michel, un tantinet précieux, reçoit les clients : Fernande au bord de la déprime, Barbara qui vient faire une surprise à son mari Jean-Louis, Jean-Louis et sa maîtresse Pénélope, ou encore Paul-Henri qui fait fortune dans la chaussette...

🕒 Samedi 12, mardi 15, samedi 19, mardi 22 et samedi 26 mars à 21h 🕒 Dimanche 20 mars à 15h

📍 Cinéma Pax € Tarifs : 8.50€ - 4€/enfant

Réservations : Office de tourisme au 02 40 42 31 05 ou au cinéma 1h avant la représentation

Groupe Artistique du Pouliguen

DU LUNDI 14 AU SAMEDI 26 MARS

OPÉRATION "TOUTES POMPES DEHORS"

Collecte de chaussures usagées (mais portables). Les bénéficiaires seront reversés à l'association Oncologie Plein Air qui œuvre en faveur de jeunes malades du cancer.

📍 Les points de collecte au Pouliguen : CCAS, Hôtel de Ville, résidence de retraite A. Rochefort, salle de l'Atlantique, maison médicale à proximité de la gare, Intermarché.

Association Oncologie Plein Air (AOAP)

SAMEDI 19 MARS

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration organisée dans le cadre de la Journée nationale du souvenir et de recueillement, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

🕒 11h 📍 Stèle, place des Puits

Ville du Pouliguen et associations d'Anciens Combattants

JEUDI 31 MARS

FESTIVAL VIDÉO 2020-2021

Les adhérents du Club vidéo pouliguenais présenteront les sujets tournés en 2020 et 2021.

🕒 16h30 et 21h 📍 Cinéma Pax € Gratuit

Club Vidéo du Pouliguen (CVP)

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 AVRIL

STAGE DE VOILE CATAMARAN FLYING

Testez le wingfoil durant deux à trois séances de 2h et ressentez les premiers frissons de l'envol !

👤 À partir de 14 ans 🕒 9h30-18h

📞 Renseignements : 02 40 42 32 11

✉ contact@cnbpp.fr 🌐 www.cnbpp.fr

Cercle Nautique La Baule - Le Pouliguen - Pornichet

DU LUNDI 11 AU VENDREDI 15 AVRIL

STAGE DE CIRQUE ET MAGIE

👤 À partir de 5 ans

🕒 10h-12h (cirque) et 14h-16h (magie)

📞 Inscriptions par SMS : 06 87 56 67 03

€ 60 € la semaine

École de musique Farandole

MERCREDI 13 AVRIL

DON DU SANG

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour.

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce au don de sang.

Pour participer, inscrivez-vous au préalable sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

🕒 16h-19h 📍 Salle Marcel Baudry

Association des donneurs de sang bénévoles de la Presqu'île

Avril

SAMEDI 16 AVRIL

LE MYSTÈRE DE PÂQUES

Rallye pédestre à travers Le Pouliguen

Partez en famille à la recherche des énigmes du Pouliguen !

Des chocolats vous seront offerts.

1- Récupérez votre feuille de route le samedi 16 avril, de 10h à 12h et de 15h à 17h au chalet situé sur le quai Jules Sandeau.

2- Répondez aux questions.

3- Déposez votre questionnaire complété le dimanche 18 ou le lundi 19 avril au même chalet.

👤 Familles avec enfants de 2 à 10 ans

€ Gratuit 📞 Renseignements : 06 86 87 03 53

✉ cmdflepouliguen@gmail.com

Par le Comité municipal des Fêtes et l'Office municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL).

DIMANCHE 24 AVRIL

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration organisée dans le cadre de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

🕒 11h 📍 Monument aux Morts, Quai Jules Sandeau

Ville du Pouliguen et associations d'Anciens Combattants

MARDI 26 AVRIL

IMPROVISATION "LE PETIT DÉTOURNEMENT"

par la Compagnie La Poule

Pour en savoir plus : voir le focus sur la saison culturelle de la Ville en page 47.

🕒 20h30 📍 Salle A. Ravache € 15 €

📞 Billetterie : Office de tourisme du Pouliguen
02 40 24 34 44 - www.labaule-guerande.com

Ville du Pouliguen

Les expositions

GRAFFITI COMPAGNIE - 27, rue G^{al} Leclerc

REGARDS, EXPRESSIONS ET SENTIMENTS

Pochoirs sur bois, toiles et métal.

Du samedi 5 février au dimanche 6 mars

🕒 Les mardis : 10h30-12h30 / 16h-18h30

🕒 Les vendredis, samedis et dimanches :
10h30-12h30 / 16h-18h30

🎟 Entrée libre

Association Graffiti Compagnie

ESPACE REX - 4, rue de la Plage

MARIE-LUCE FERRÉOL

Peintures

Du vendredi 1^{er} au dimanche 24 avril

🕒 Les vendredis, samedis et dimanches :
15h-18h

🎟 Entrée libre

🌐 www.ap2a.org

Association pour la Promotion de l'Art et des Artistes (AP2A)

GALERIE HASY - 21, Grande Rue

ARN : ATLAS DES RÉGIONS NATURELLES

Photographies d'Éric Tabuchi et Nelly Monnier

Du samedi 19 février au dimanche 15 mai

🕒 Les samedis et dimanches :
10h-12h30 / 16h-18h30

☎ Sur rendez-vous au 06 64 84 06 01

✉ contact@hasy.fr 🌐 www.hasy.fr 🎟 Entrée libre

Association Hasy

MUSÉE BÆSCH - 35, rue François Bougouin

MICHÈLE MOUMOLOFF - Peintures

Jusqu'au dimanche 13 février

SIDONIE BILGER* - Peintures

Jusqu'au vendredi 25 mars

AKIRA TANAKA - Peintures

Du samedi 19 février au dimanche 27 mars

ISABEL ESPINOZA - Peintures

Du samedi 2 avril au dimanche 26 juin

FRANÇOIS TAMALET* - Photographies

Du jeudi 7 avril au vendredi 24 juin

🕒 Du mardi au dimanche

10h-12h30 / 14h-18h30

🎟 Entrée libre

*En résidence d'artiste - Musée géré par la Ville de La Baule



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

- 1^{er} tour : 10 avril 2022
- 2nd tour : 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- 1^{er} tour : 12 juin 2022
- 2nd tour : 19 juin 2022

BUREAUX DE VOTE Salle André Ravache Le Pouliguen 8h-18h

LA SÉLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

LE ROI N'AVAIT PAS RI [ROMAN]

De Guillaume Meurice
JC Lattès



Triboulet fut le difforme et volubile bouffon de Louis XII et François I^{er}. Entre frasques et facéties, il testa chaque instant les limites de sa liberté. Jusqu'à... la blague de trop.

L'avis de la bibliothèque : « On se régale des pitreries de ce fou et on frémit quand on craint qu'il n'aille trop loin. »

IRUMA À L'ÉCOLE DES DÉMONS [MANGA JEUNESSE]

De Osamu Nishi
Nobi Nobi



Un jour, le jeune Iruma devient, bien malgré lui, le petit-fils adoptif d'un papy démon excentrique. Une nouvelle vie commence alors pour lui à Babyls, une école peuplée de monstres en tout genre, où personne n'a jamais vu d'humain, mais tout le monde rêve d'en dévorer un ! Entre les démons qui le défient en duel, les succubes extravagantes et les épreuves scolaires mettant sa vie en péril, Iruma ne pourra compter que sur un atout : sa gentillesse désarmante.

Comment un humain au bon cœur va-t-il pouvoir survivre dans cet enfer ?

L'avis de la bibliothèque : « C'est rythmé, drôle et plein de bons sentiments. »



LES TROIS VIES DE SUZANA BAKER [ROMAN]

De Philippe Amar
Mazarine

Quand Lauren Moore, professeure d'Histoire contemporaine à Boston, reçoit pour son anniversaire un test génétique destiné à établir ses origines généalogiques, elle trouve le cadeau de sa fille Emily très amusant. La surprise survient quand elle en découvre les résultats.

L'avis de la bibliothèque : « Des chapitres courts qui nous poussent à tourner les pages pour avancer dans ce roman très fort en émotion. »



LES AMANTS D'HÉROUVILLE, UNE HISTOIRE VRAIE [BD ADULTES]

De Romain Ronzeau et
Yann Le Quellec
Delcourt

1970. Marie-Claude rencontre Michel Magne, génial compositeur de musiques de films. C'est le coup de foudre. Elle le rejoint dans son château d'Hérouville où Bowie, Elton John et bien d'autres stars se rassemblent.

L'avis de la bibliothèque : « Voilà un roman graphique aussi fantasque que son sujet. Pendant près de 250 pages, nous suivons le destin inouï de cet artiste avant-gardiste fondateur des studios d'Hérouville. »

La bibliothèque municipale est située 3, rue du Croisic. Retrouvez le catalogue sur bibliotheque.lepouliguen.fr
Contact : 02 40 62 31 38 - bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Accueil en période scolaire

Mardi 16h-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 16h-18h30 // Samedi 10h-13h

Accueil en période de vacances

Mardi 14h30-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 14h30-18h30 // Samedi 10h-13h

★
C'est
nouveau !

Focus sur votre saison culturelle

Pour la première fois, la Ville du Pouliguen propose une saison culturelle hors période estivale. « C'est un choix fort et cohérent pour inscrire notre commune dans une dynamique culturelle à l'année, étoffant ainsi l'offre existante déjà très riche, et cela pour le plaisir de tous. Cette programmation évoluera, progressera, s'étoffera au fil des expériences, des retours et de l'accueil fait par tous les Pouliguenais », indique le maire, Norbert Samama.

Patrick Guéguen, élu en charge de la Vie culturelle et artistique, indique : « Notre volonté est de proposer des spectacles qualitatifs, diversifiés et inhabituels ».



MARDI 8 FÉVRIER // 20H30 // 15 €

DON QUICHOTTE... OU PRESQUE PAR LA COMPAGNIE DÉCAL'COMÉDIES

Un Don Quichotte du 21^e siècle, revisité avec humour et de multiples clins d'œil à l'actualité, c'est la pièce de théâtre décalée à laquelle la Ville du Pouliguen vous invite. Osé, rythmé et décalé.



MARDI 8 MARS // 20H // 20 €

LIANE FOLY - PIANO-VOIX JAZZY -

Pour la Journée des droits des femmes, la Ville accueillera Liane Foly, artiste reconnue et engagée. Elle revisitera ses plus grands tubes, ainsi que ceux d'artistes qui ont marqué sa vie, dans un show intimiste aux côtés du pianiste Hervé Noirot.

Réservez dès à présent vos places auprès de l'Office de tourisme du Pouliguen

QUAI DU COMMANDANT L'HERMINIER

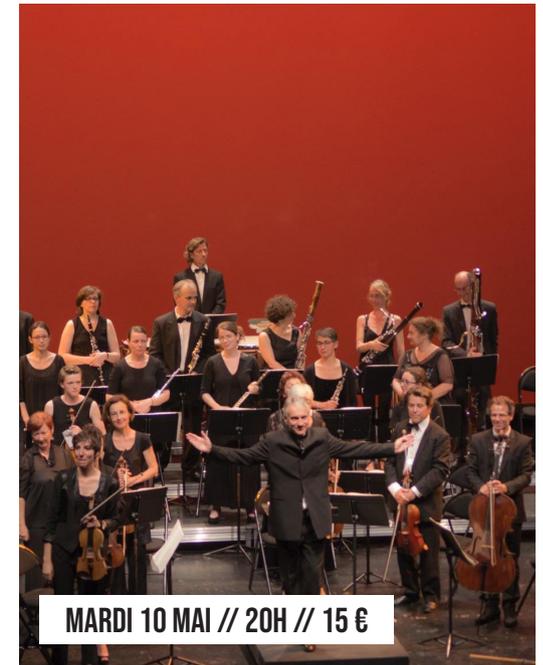
02 40 24 34 44 - WWW.LEPOULIGUEN.FR



MARDI 26 AVRIL // 20H30 // 15 €

LE PETIT DÉTOURNEMENT PAR LA COMPAGNIE LA POULE

Le concept de ce spectacle unique d'improvisation : un doublage en direct de vidéos par quatre comédiens et un musicien chevronnés. Doués d'un imaginaire foisonnant, ils font preuve d'une agilité scénaristique bluffante.



MARDI 10 MAI // 20H // 15 €

LA PHILHARMONIE DES DEUX MONDES DIRECTION : PHILIPPE HUI

La signature de l'orchestre symphonique est sa relation particulière avec le public. Le concert débutera avec les élèves du Conservatoire de Cap Atlantique. Le violoniste soliste Hugues Borsarello se joindra également à l'ensemble.

CÔTE ATLANTIQUE

La Ville du Pouliguen
vous souhaite une
excellente année 2022 !

An illustration of a snowy beach scene. In the foreground, a child in a red coat and dark pants stands next to a snowman. Another child in a dark coat and red hat is crouching near the snowman. In the background, a lighthouse stands on a rocky outcrop, and a small sailboat with a red sail is on the water. The sky is dark purple with stars and a seagull in flight.

Le
POULIGUEN

Y. Gaboriau